

Inondations à Aïn Sefra

Des aides financières aux familles dont les maisons ont été endommagées

P05

LE CARREFOUR
Le journal du citoyen 23^{ème} année **D'ALGERIE**

N°6995 - MERCREDI 02 OCTOBRE 2024 - 20 DA - EDITION NATIONALE

Algérie, Niger et Nigeria

Prochaine réunion ministérielle sur le projet du gazoduc transsaharien

P04

Algérie Poste demande à ses clients d'être vigilants

Attention aux fraudes en ligne !



Lire en page 03

P07

ORAN

Le ministre nigérien du Pétrole en visite à Oran
«Nous comptons sur le soutien de l'Algérie pour lancer des projets énergétiques»

Difficultés, contraintes et rythme de travail infernal

Plus d'une centaine de taxis auraient cessé leur activité

Universités d'Oran

Plus de 19.000 nouveaux étudiants ont rejoint leurs places



Pour vos annonces publicitaires, naissances, anniversaires, félicitations, etc...

Contactez le Carrefour d'Algérie au: Oran - Fax: 041 30 73 41

Tél: 05 52 12 22 21 - 07 71 31 19 93 - Alger - Tél: 0541 66 53 51 - email: lecarrefouroran@yahoo.fr

Affaires sociales de la Ligue arabe

L'Algérie prend la présidence de deux importantes commissions

L'Algérie a pris la présidence de deux importantes commissions des affaires sociales à la Ligue arabe, à savoir la commission de la famille arabe et la commission de l'enfance arabe, a indiqué lundi un communiqué du ministère de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme. "L'Algérie a pris, lors d'une réunion par visioconférence, la présidence de ces deux commissions pour une année, succédant ainsi à la Tunisie", précise la même source, notant que ces deux commissions "comptent parmi les plus importantes dans le secteur des affaires sociales au sein de la ligue arabe". "La commission de la famille arabe, qui tiendra sa

14e session, élabore les projets, programmes et plans d'appui au rôle de la famille, collabore avec les parties concernées au niveau des pays membres en vue de leur mise en œuvre, assure le suivi de la mise en œuvre du plan d'action relatif aux familles dans la région arabe, au titre de l'agenda de développement durable, et soutient les activités nationales et régionales liées à la promotion de la famille arabe", souligne le communiqué. La commission de l'enfance arabe, qui tiendra sa 28e session, "assure, quant à elle, le suivi de la mise en œuvre des décisions du Conseil de la ligue et des conseils ministériels sur l'enfance".

Moudjahid et historien

Mohamed Larbi Zebiri s'éteint à l'âge de 83 ans



Le moudjahid et historien, Mohamed Larbi Zebiri, est décédé, lundi à Alger, à l'âge de 83 ans des suites d'une longue maladie, a-t-on appris auprès de ses proches. Né en 1941, le défunt a été parmi les auteurs connus dans le domaine de l'écriture de l'histoire de la Révolution de libération, des révoltes populaires et du Mouvement national, comptant à son actif plusieurs ouvrages et traductions de livres, outre les articles scientifiques et de presse dans plusieurs revues et journaux. Le défunt a participé à la Guerre de libération, en contribuant à la grève du 19 mai 1956 avant de rejoindre les rangs de l'Armée de libération nationale (ALN). Après l'indépendance, il adhère

au parti du Front de libération nationale (FLN), tout en poursuivant ses études. Le regretté est titulaire de plusieurs diplômes, notamment une licence en lettres en 1965, un diplôme d'études supérieures en histoire en 1970, ainsi qu'un doctorat d'Etat en philosophie de l'histoire de l'Université de Bagdad en Irak en 1994. Tout au long de son riche parcours, le défunt avait occupé plusieurs postes, notamment celui de président de l'Union des écrivains algériens en 1981, de secrétaire général de l'Union des écrivains, journalistes et traducteurs algériens en 1985, en plus d'avoir été membre de l'Union des historiens arabes, avant de fonder, en 1991, le "Forum de la pensée et de la culture" à Alger.

Session ordinaire 2024 de l'APCE

Une délégation du Conseil de la nation participe à la 4ème partie

Une délégation du Conseil de la nation participera, à partir de lundi, à la 4e partie de la session ordinaire 2024 de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe (APCE), qui se tient à Strasbourg (France) jusqu'au 4 octobre, a rapporté un communiqué de la chambre haute du Parlement. Les participants à cette réunion discuteront de nombre de thèmes inscrits à l'ordre du jour de la session, notamment "la situation sanitaire et

humanitaire critique des femmes et des enfants à Ghaza, la situation des migrants, des réfugiés et des demandeurs d'asile disparus, ainsi que la garantie du droit de l'Homme à l'alimentation", selon la même source. La délégation parlementaire participant aux travaux de cette session est composée du président de la Commission de la culture, de l'information, de la jeunesse et du tourisme, M. Mahfoud Bousbaa et du sénateur, M. Abdelkader Grinik.

Défense

Le Général d'Armée Saïd Chanegriha en visite officielle en Italie



Le Général d'Armée, Saïd Chanegriha, chef d'État-major de l'Armée nationale populaire (ANP) entame, ce mardi, une visite officielle en Italie, a indiqué un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN). Selon la même source, M. Chanegriha se rend en Italie «sur invitation de l'Amiral Giu-

seppe Cavo Dragone, chef d'État-major italien». «Lors de cette visite, qui s'inscrit dans le cadre du renforcement de la coopération entre l'Armée nationale populaire et les Forces armées italiennes, les deux parties examineront les questions d'intérêt commun», ajoute le communiqué.

«Algerian Media Gateway»

Le ministère de la Communication présente le projet

Le ministre de la Communication, M. Mohamed Laagab, a présidé, lundi à Alger, une séance de travail consacrée à la présentation du projet "Algerian Media Gateway" et du site web du Centre national de documentation, de presse, d'image, d'information (CNDPI), a indiqué un communiqué du ministère. La réunion tenue au siège du ministère de la Communication en présence des cadres de la tutelle et d'ingénieurs des établissements sous-tutelle, a été consacrée à la présentation du projet "Algerian Media Gateway" et du site web du CNDPI, précise la même source. Ces deux projets, ajoute le communiqué, interviennent "en application des deux instructions 35 et 45 du Président de la République rela-

tives à la numérisation, données respectivement lors des réunions du Conseil des ministres du 20 mars 2023 et du 18 février 2024". A noter que Algerian Media Gateway constituera "une fenêtre permettant à toute personne, où qu'elle se trouve, d'accéder à tous les sites des institutions médiatiques algériennes, publiques et privées". Par ailleurs, le nouveau site web du CNDPI, permettra à ses internautes de découvrir le centre et les services qu'il offre, notamment les arts graphiques, la restauration d'archives, la reliure de livres et d'ouvrages, la vente de photos historiques, l'organisation d'expositions photographiques, la couverture de conférences et de manifestations, et la conception infographique".

Autorité nationale de protection des données à caractère personnel

Création de deux nouvelles adresses électroniques

L'Autorité nationale de protection des données à caractère personnel (ANPDP) a annoncé, lundi dans un communiqué, la mise en service de deux (2) nouvelles adresses électroniques au profit de tous les organismes publics et privés, et des personnes physiques concernées par le traitement de ce type de données, pour la prise en charge de leurs préoccupations et questions juridiques et techniques. "L'adresse électronique: questions.juridiques@anpdp.dz est dédiée aux préoccupations et aux questions juridiques relatives aux dispositions de la

loi 18-07, tandis que l'adresse: questions.techniques@anpdp.dz est consacrée à la prise en charge des préoccupations et questions techniques liées à l'utilisation du portail numérique de l'autorité nationale", a précisé l'ANPDP. Quant à l'adresse électronique pour communiquer avec l'autorité nationale: contact.anpdp@anpdp.dz, "elle continuera à être utilisée notamment pour demander un rendez-vous en cas de nécessité ou pour envoyer une correspondance officielle scannée", selon la même source.

LE CARREFOUR
LE JOURNAL DU CITOYEN
D'ALGERIE

EDITE PAR LA SARL EDIMARCOM-DIST
Au Capital de 100.000 DA

Direction - Rédaction - Administration
16, Bd Docteur Benzerdjeb - ORAN
Tél: 041 30 73 39 / Fax: 041 30 73 41
Président Directeur Général
Lazreg Mohamed

Directeur de la Publication
Abdellah BOUHALI

Directeur Technique
Benyoucef Mohamed

Conception PAO

Le Carrefour d'Algérie

Bureau de Mostaganem

Tél: 045 41 73 80

Impression Ouest

Société d'Impression de l'Ouest
Zone Industrielle - d'Es-Sénia

Diffusion Ouest: Le Carrefour d'Algérie

«Pour votre Publicité, s'adresser à:
L'Entreprise Nationale de Communication,
d'Édition et de Publicité» Agence ANEP

01, Avenue Pasteur Alger.

Tél: 020 05 20 91 / 020 0510 42

Fax: 020 05 11 48 - 020 05 13 45

02 05 13 77

E-mail: agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz

ANEP ORAN

agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

Siteweb: www.lecarrefouralgerie.dz
E-mail: lecarrefouroran@yahoo.fr

Tous les manuscrits et les photos remis
au journal ne peuvent faire l'objet
d'aucune réclamation.

Algérie Poste demande à ses clients d'être vigilants

Attention aux fraudes en ligne!

Par B.Kamel

Cela va de soi pour les messages SMS et appels téléphoniques envoyés parfois par des institutions non officielles pour vous soutirer du crédit. Les experts des finances, à ce titre, sont unanimes à dire que la lutte contre les fraudes en ligne qui font office de cybercriminalité, est le grand défi des institutions bancaires et financières, compte tenu des flux impressionnants de monnaie qui circulent en ligne. Il est utile de noter, à ce propos, que les transactions financières via Internet ne sont pas exemptes de dangers. Algérie Poste vient d'aviser sa clientèle sur la question qui met en filigrane la sécurité des données bancaires et des virements postaux effectués à distance.

Une nouvelle fois, les arnaques et autres fraudes en ligne sont soulevées dans un monde qui connaît de perpétuelles mutations dues, en majorité, à la digitalisation. Comment identifier ces fraudes et mettre à jour les logiciels? Comment s'en protéger? C'est l'une des tâches les plus délicates que les concepteurs de programmes informatiques et de maintenance devront mettre au point pour sécuriser les données. A l'heure où les paiements et les virements se réalisent en deux clics, la sécurité des données bancaires et personnelles revient à la surface. Dans cette optique, Algérie Poste s'est engagée dans une initiative de sensibilisation sur les dangers liés aux frau-

des en ligne. Cette institution bancaire a rappelé à plusieurs reprises à ses clients, l'importance de rester prudent lors des transactions financières effectuées sur internet. Le monde cybernétique enregistre en effet de plus en plus d'actes de piraterie, d'arnaques ou d'escroqueries, ces dernières années.

Le fléau n'est pas spécifique uniquement à un pays mais concerne tous les pays du monde qui sont passés à la numérisation. Dans son récent poste Facebook, Algérie Poste appelle les usagers de ses services à faire preuve de prudence, en ce qui concerne les messages qui pourraient être envoyés de la part des fraudeurs au nom de l'institution officielle. Sur sa page Facebook officielle, ainsi que dans le cadre de sa campagne de sensibilisation «Votre sécurité, notre priorité», Algérie Poste souligne l'importance de vérifier les messages envoyés par des fraudeurs ou des pseudos réseaux sociaux non identifiés qui peuvent souvent causer une arnaque à un client, l'obligeant à effectuer un virement et ils sont des milliers de clients dans le monde à être arnaqués de cette façon. Il s'agit de vérifier l'authenticité des messages lors des transactions bancaires effectuées via ses applications. Afin de lutter contre la cybercriminalité et protéger ses clients, Algérie Poste invite tous les utilisateurs de ses services à activer les options de sécurité ainsi que les notifications par SMS. Celles-ci permettent de suivre l'activité des comp-

tes CCP ainsi que d'être averti en cas de transactions suspectes. Afin de vérifier que les messages SMS proviennent de la source officielle et de maximiser la sécurité des utilisateurs, l'entreprise incite également à télécharger l'application ECCP. Celle-ci vous permettra de garder l'œil sur toutes les transactions effectuées ainsi que sur le solde courant. De plus, l'application mobile ECCP dispose, elle aussi, de l'option «messages».

Les utilisateurs seront notifiés sur toute action effectuée sur leurs comptes. Les actes de piraterie de données, de détournements d'argent via digitalisation sont devenus légion et les chiffres sont, à cet égard, faramineux. Suite donc aux chiffres dévoilés quant aux escroqueries numériques via les applications de transfert d'argent, dont Baridimob, Algérie Poste met également en garde contre les potentiels risques d'arnaque en ligne. En effet, il est primordial de maintenir les informations liées aux comptes CCP, confidentielles, qu'il s'agisse de données de la carte Edahabia (OTP et Cvv) ou d'autres informations sensibles révélant l'identité de l'utilisateur. En somme, grâce à la campagne de sensibilisation d'Algérie Poste et ses rappels quotidiens, les utilisateurs de ses services sont armés contre les menaces liées aux transactions numériques. Cependant, il est crucial de tenir compte des recommandations de l'institution afin de garantir la sécurité de vos fonds.

Propos tenus par le colonel Abdoulaye Maïga, ministre malien

Réponse courtoise contre impulsivité langagière

Depuis New York, le ministre des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, M. Ahmed Attaf, a affirmé que "l'Algérie demeure fermement convaincue de la nécessité d'un soutien international et d'une mobilisation mondiale face aux défis complexes auxquels sont confrontés les pays et les peuples de la région et aux enjeux qui pèsent sur l'ensemble de notre espace d'appartenance africaine". "Cela vaut pour la région sahélo-saharienne, où la situation est fragile du fait de l'exacerbation des troubles politiques, de la montée des risques terroristes, de l'explosion de la pauvreté et de l'absence de perspectives de développement durable, sans parler de l'aggravation du phénomène du changement climatique".

A ce propos, M. Attaf a réaffirmé la totale solidarité de l'Algérie avec l'ensemble des Etats et peuples de la région sahélo-saharienne, ainsi que sa ferme conviction que sa sécurité, sa stabilité et sa prospérité font partie intégrante de la sécurité, de la stabilité et de la prospérité de son voisinage et de son espace d'appartenance africaine. Dans ce contexte, le ministre est revenu sur les propos proférés par le représentant d'un Etat de cet espace, qui s'en est pris à l'Algérie "dans des termes infâmes qui ne siéent nullement à cette auguste assemblée et auxquels il ne convient pas de rétorquer par l'impulsivité lan-

gagière futile et de bas étage". "Mon pays ne répliquera qu'avec un langage courtois qui reflète sa loyauté fidèle et sincère à ses liens ancrés avec les pays et les peuples de la région, des liens qu'aucun facteur conjoncturel passager ni ceux qui l'attisent ne sauraient impacter ni ébranler", a assuré M. Attaf.

"Animée d'une volonté forte, l'Algérie a toujours eu la main tendue lorsque la conjoncture a exigé de traiter avec tous nos frères, en vue de construire un édifice sahélien jouissant de la paix, de la quiétude et de la prospérité", a-t-il rappelé. Appelant de ses vœux "une décolonisation définitive, en tournant la dernière page de la colonisation au Sahara occidental", M. Attaf a réaffirmé son soutien au Secrétaire général des Nations Unies et à son Envoyé personnel pour "leurs efforts visant à permettre aux deux parties au conflit, le Royaume du Maroc et le Front Polisario, de reprendre le processus de négociations directes en vue de parvenir à une solution pacifique qui garantisse le droit imprescriptible et inaliénable du peuple sahraoui à l'autodétermination".

L'Algérie demeure convaincue que "le phénomène de la colonisation est voué à la disparition et que les droits légaux et légitimes du peuple sahraoui seront consacrés, tôt ou tard". S'agissant de la Libye voisine, le ministre a déclaré que "l'Algérie souligne l'impérieuse nécessité de traiter

rapidement la problématique des ingérences étrangères, qui consomment les capacités de ce pays frère et attisent les conflits entre ses enfants". "Les frères libyens peuvent se rassembler autour d'un terrain d'entente qui permette d'atteindre les objectifs de réconciliation nationale et de favoriser l'organisation d'élections libres, intègres et transparentes", a-t-il soutenu. Sur le plan continental, le ministre a souligné que l'Algérie poursuit ses efforts en vue d'apporter une contribution significative à l'action africaine commune, indiquant que "l'Afrique aspire à l'activation des solutions africaines pour éteindre les braises des conflits et résoudre les crises et les différends dont pâtissent les pays et les peuples du continent". "Il s'agit également pour l'Afrique de gagner le pari du développement économique, de participer aux révolutions actuelles en matière d'intelligence artificielle, de numérisation et d'énergies renouvelables (...), de promouvoir ses priorités stratégiques visant à réformer les institutions financières, monétaires et bancaires internationales pour être mieux représentée en leur sein (...) et de réparer l'injustice historique dont elle est victime au Conseil de sécurité afin de lui permettre d'occuper la place qui lui revient de droit au sein de cette instance onusienne centrale, suite à son adhésion récente en tant que membre permanent du G20", a affirmé le ministre.

Point de Vue Par BOUHALI Abdallah

Et la junte militaire veut donner des leçons !

La junte militaire au Mali veut donner des leçons à l'Algérie, en matière de légalité et de droit international. Quelle ironie ? Tout le monde sait comment cette junte est arrivée au pouvoir un certain 24 mai 2021. Et tout le monde sait aussi ce qu'a fait l'Algérie pour le Mali pour sa stabilité et sa réconciliation. Et pourtant, aux Nations Unies, un colonel malien, nommé Premier ministre, s'est acharné sur l'Algérie avec des propos diffamatoires et mal placés. Il est vrai que le ridicule ne tue pas, mais lancer des accusations fausses et propagandistes sur un pays voisin qui a été toujours solidaire, relève de l'ingratitude et de l'amnésie. Sans l'aide de l'Algérie, le Mali aurait été depuis longtemps en proie à l'instabilité et à la guerre civile qui d'ailleurs a failli ravager le pays, si ce n'étaient «les Accords d'Alger». Et pour rafraîchir les mémoires, le représentant spécial du Secrétaire général de l'ONU pour le Mali, El Ghassim Wane, a salué les efforts de la médiation internationale menée par l'Algérie, pour promouvoir le dialogue entre les parties signataires de l'Accord pour la paix et la réconciliation au Mali, issu du processus d'Alger. Devant le Conseil de sécurité, M. Wane a noté, concernant la mise en œuvre du processus de paix que la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations unies pour la stabilisation au Mali (Minusma), avec les autres membres de la médiation internationale dont l'Algérie est chef de file, n'a «ménagé aucun effort pour promouvoir le dialogue entre les parties signataires (de l'accord) afin de sortir de l'impasse actuelle». Cette déclaration a été faite le 27 janvier 2023. Evidemment, ce militaire ne peut ignorer tout le travail effectué par l'Algérie à laquelle il devait rendre hommage au lieu de l'incriminer injustement. Mais lorsque l'on sait qu'il n'est qu'une marionnette aux mains de ses manipulateurs, l'on comprend pourquoi il préfère effacer, d'un revers de main, toute la bonne foi de l'Algérie durant des années que de saluer sa diplomatie reconnue sur la scène internationale.

Avec des départs à destination d'Alger et d'Oran Baleària renforce ses liaisons avec l'Algérie

A partir du 18 octobre, la compagnie proposera deux liaisons hebdomadaires vers l'Espagne, qui passeront à trois d'ici la fin du mois de décembre. En plus d'opérer depuis le port de Valencia, la compagnie reliera également pour la première fois Alger à Barcelone. La compagnie maritime espagnole Baleària va renforcer ses liaisons avec l'Algérie grâce à de nouvelles lignes qui seront inaugurées progressivement au cours des prochaines semaines et qui lui permettront de diversifier les ports algériens (Alger, Oran et Mostaganem) et espagnols (Valencia et Barcelone). Rappelons que Baleària opère en Algérie depuis 2016, et qu'elle assure actuellement une liaison hebdomadaire entre Mostaganem et Valencia. À partir du 18 octobre, Baleària assurera une seconde liaison hebdomadaire avec l'Algérie entre le port d'Alger et celui de Valencia, en complément de sa liaison avec le port de Mostaganem. Par la suite, à la fin du mois de décembre, la compagnie assurera trois départs hebdomadaires, puisqu'elle a prévu de créer une liaison entre Oran et le port de Valencia. Enfin, à partir du 15 janvier, la compagnie ouvrira pour la première fois un service reliant Alger et Barcelone, et maintiendra deux liaisons hebdomadaires avec Valencia : une liaison fixe d'Alger et une autre au départ d'Oran et de Mostaganem, en alternance chaque semaine. «Grâce à ce nouveau calendrier, nous allons améliorer la connectivité maritime entre l'Algérie et l'Espagne, avec des services reposant sur la qualité et l'excellence, en offrant un plus grand nombre de liaisons pour nous adapter aux besoins des clients », a déclaré Georges Bassoul, directeur général de Baleària.

Pôle & Mic

Par B.Nadir

La chute du baril...

Les prix du pétrole ont chuté mardi, avec le baril de Brent en baisse de 2,12 % à 70,18 dollars et le West Texas Intermediate perdant 2,33 % à 68,58 dollars. Cette baisse est attribuée à la réouverture imminente des exportations libyennes et à la fin attendue des coupes de l'OPEP+ en décembre, compensant les tensions géopolitiques croissantes. Les analystes d'Energi Danmark estiment que le marché reste confiant quant à l'impact des conflits au Moyen-Orient sur les exportations de pétrole du Golfe Persique, relaye l'AFP. Par ailleurs, la Libye pourrait restaurer ses exportations de brut après la nomination d'un nouveau gouverneur de la Banque centrale, mettant fin à une crise qui avait entraîné des fermetures d'installations pétrolières. En réponse à l'éviction du gouverneur de la Banque centrale libyenne par le gouvernement de Tripoli, les rivaux de l'Est, non reconnus par l'ONU, avaient imposé un blocus sur la production et les exportations pétrolières, réduisant la production à environ 600.000 barils par jour, contre 1,2 million auparavant. Ce déséquilibre du marché est renforcé par des spéculations sur un possible assouplissement des réductions de production par l'Arabie saoudite d'ici décembre, alors que sept autres membres de l'OPEP+ prévoient de rétablir progressivement 2,2 millions de barils par jour. Parallèlement, la perspective de baisses des taux d'intérêt de la Réserve fédérale, moins importantes que prévu, soutient le dollar, entraînant une baisse des cours du pétrole. Les marchés pétroliers ont été sous pression en raison d'une croissance de la demande plus faible que prévu cette année, en particulier en Chine, le plus grand importateur de brut au monde. Ces inquiétudes concernant la demande ont été renforcées lundi par des données montrant que l'activité manufacturière du pays s'est contractée pour le cinquième mois en septembre.

Production d'aliments pour poissons

Badani insiste sur l'accompagnement des investisseurs

Le ministre de la Pêche et des Productions halieutiques, Ahmed Badani, a affirmé, lundi, que le secteur veillait à l'accompagnement permanent des investisseurs dans le domaine de la production d'aliments pour poissons et à la levée de tous les obstacles qu'ils peuvent rencontrer dans cette activité qui revêt une importance "stratégique", a indiqué un communiqué du ministère. Le ministre s'exprimait lors de l'audience qu'il a accordée au président de la Chambre inter-wilayas de la pêche et de l'aquaculture de la wilaya de Sétif, Sofiane Boudoukha qui lui a transmis les préoccupations de ladite Chambre, ainsi que les propositions relatives aux voies et moyens de développer l'activité de production d'aliments pour poissons", précise le communiqué. La rencontre qui s'inscrit dans le cadre de la série de réunions périodiques avec les présidents des Chambres de wilaya et des représentants des professionnels, a permis de soulever les préoccupations transmises par le président de la Chambre inter-wilayas, outre la proposition des solutions relatives essentiellement aux voies et moyens de développer l'activité de production d'aliments pour poissons. A cet effet, M. Badani a mis en avant l'attachement du secteur à l'accompagnement permanent des investisseurs dans ce domaine qui revêt une importance "stratégique", en vue de lever tous les obstacles qu'ils peuvent rencontrer, et ce en coordination avec différents secteurs partenaires". De son côté, M. Boudoukha s'est félicité des efforts consentis en vue de promouvoir la filière de l'aquaculture en eau douce, notamment la décision prise par le ministère d'introduire un mécanisme de subvention au profit des producteurs du tilapia pour l'octroi d'une prime incitative de 50 DA pour chaque kilogramme produit de ce poisson, ce qui est à même de donner une forte impulsion à cette activité qui peut contribuer, de manière active, au renforcement de la sécurité alimentaire de l'Algérie", selon le communiqué.

Algérie, Niger et Nigeria

Prochaine réunion ministérielle sur le projet du gazoduc transsaharien



Le ministre de l'Energie et des Mines, Mohamed Arkab a annoncé, dimanche à Alger, une réunion "prochaine" entre les ministres de l'Energie des trois pays concernés par le gazoduc transsaharien (Algérie, Niger, Nigeria), afin de s'enquérir du taux d'avancement de ce projet "stratégique". Dans une déclaration à la presse à l'issue de l'audience qu'il a accordée au ministre du Pétrole de la République du Niger, M. Sahabi Oumarou, M. Arkab a précisé que "les deux parties sont convenues d'aller de l'avant pour concrétiser le projet du gazoduc transsaharien et de tenir une réunion ministérielle des trois pays concernés dans les plus brefs délais.

La date et le lieu de cette rencontre seront fixés en accord avec le ministre du Pétrole du Nigeria". La concrétisation du projet a déjà commencé par des études techniques, et se poursuivra par des réunions du comité ministériel mixte et du comité technique pour s'enquérir du taux d'avancement du projet conformément aux objectifs tracés, a-t-il poursuivi. Evoquant les entretiens avec le ministre nigérien du Pétrole, M. Arkab a indiqué être convenu avec son homologue d'accompagner la société nigérienne de pétrole

(Sonidep S.A) en matière de formation des cadres sur toute la chaîne du secteur des hydrocarbures, partant de l'exploration et de la prospection jusqu'à l'exploitation, la production, le transport et la commercialisation. Le ministre a, par ailleurs, exprimé la disposition de l'Algérie à accompagner le Niger dans le domaine de la pétrochimie, au vu de son expérience en la matière, notamment en ce qui concerne le raffinage du pétrole. Concernant le projet pétrolier dirigé par Sonatrach au champ pétrolier du bloc Kafra (nord du Niger), M. Arkab a affirmé être convenu avec son homologue nigérien d'accélérer le rythme de ce projet "important", qui est entré dans sa deuxième phase, celle de la finalisation de l'exploration avant de passer à la phase d'exploitation. Il a été convenu aussi d'assurer toutes les facilités nécessaires pour la réalisation de ce projet et des objectifs escomptés, selon M. Arkab. Après avoir souligné la nécessité de "renforcer les relations établies entre les deux pays dans les différents domaines énergétiques", le ministre a fait savoir que la visite du ministre nigérien du Pétrole, qui se poursuivra jusqu'à mercredi, sera sanctionnée par la signature de plusieurs accords consacrant l'engagement de l'Algérie

et du Niger de renforcer leur coopération énergétique bilatérale. De son côté, M. Oumarou a affirmé que sa visite en Algérie fait suite à celle effectuée par M. Arkab en août dernier. Après avoir félicité le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, pour sa réélection pour un second mandat, M. Oumarou a affirmé la volonté du Niger d'approfondir la coopération avec l'Algérie, pays frère, dans le domaine énergétique, notamment en matière des hydrocarbures. Les entretiens entre les deux parties, a-t-il ajouté, ont permis de relever la pleine disponibilité de l'Algérie en vue d'accompagner l'industrie pétrolière émergente au Niger et de l'aider à se développer. Il a, également, fait savoir que son pays œuvrait à développer cette industrie, en s'appuyant sur l'expertise algérienne, affirmant que l'Algérie, étant une "référence" en matière des hydrocarbures, apportera son appui au Niger. M. Oumarou a, en outre, mis en avant les grands besoins de son pays en matière de formation dans le domaine énergétique et de renforcement des capacités techniques, d'où la nécessité de tirer profit des potentialités et des expertises de l'Algérie dans la gestion du secteur des hydrocarbures.

Production pharmaceutique

Aoun instruit de faciliter l'enregistrement des médicaments via la plateforme numérique

Le ministre de l'Industrie et de la Production pharmaceutique, Ali Aoun a donné, lundi à Alger, des instructions à l'effet de faciliter l'enregistrement des médicaments via la plateforme numérique dédiée à cette opération, a indiqué un communiqué du ministère. Ces instructions sont intervenues lors de la visite de M. Aoun à l'Agence nationale des produits pharmaceutiques (ANPP) où il a discuté, par visioconférence, avec les directeurs centraux et les directeurs des annexes régionales de Constantine et d'Oran, et écouté les différents exposés présentés par ces responsables ainsi que les préoccupations des travailleurs, précise le communiqué. Le

ministre a donné plusieurs orientations et instructions à l'effet d'"accélérer l'enregistrement des médicaments sur la plateforme numérique", appelant à "développer davantage cette plateforme pour faciliter l'opération et la prise en charge de tous les dossiers dans les plus brefs délais", lit-on dans le communiqué. Dans ce cadre, le ministère a fait état de 2708 dossiers traités et de 1568 quotas de médicaments libérés entre janvier et août 2024. Il a en outre ordonné de suivre l'ensemble des annexes régionales, notamment en matière de formation des travailleurs dans les différentes spécialités, ajoute le communiqué, qualifiant cette démarche d'"étape impor-

tante pour atteindre le principal objectif, celui d'assurer la qualité". A l'entame de sa visite d'inspection à l'ANPP, qui s'inscrit dans le cadre de la série de visites effectuées aux différents groupes publics et entreprises privées relevant de son secteur, M. Aoun s'est rendu au laboratoire de l'ANPP, où il a souligné que cette structure qui entrera en service "avant la fin du mois d'octobre prochain" est "l'un des grands laboratoires en Afrique". S'étendant sur une surface de 1200 m², le laboratoire de l'ANPP qui compte sept (7) unités, sera doté de technologies de pointe afin de s'acquitter de ses missions: le contrôle des médicaments, des équipements médicaux et des vaccins.

Inondations à Ain Sefra

Des aides financières aux familles dont les maisons ont été endommagées

L'opération d'octroi de décisions d'aides financières allouées par l'Etat pour indemniser les familles dont les habitations ont été endommagées par les inondations, enregistrées dernièrement dans la commune de Ain Sefra (wilaya de Nâama), a été lancée, a annoncé lundi, le wali Lounes Bouzagza. Le même responsable a souligné, dans une déclaration à l'APS, qu'en exécution des instructions du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, qui a insisté sur la nécessité d'accélérer l'octroi de l'aide aux personnes touchées par les récentes inondations, l'opération d'octroi des décisions d'aides financières aux personnes touchées par les inondations dans la commune d'Ain Sefra, soit 600 cas, a été lancée, sachant que ces citoyens bénéficieront d'aides financières selon le degré de

nuisance fixé par l'instance technique de contrôle de construction. Il a ajouté que 50 cas de citoyens, dont les habitations ont été gravement endommagées ou effondrées et qui ont été classées dans la catégorie rouge, ont été recensés par la commission technique compétente, soulignant qu'ils seront indemnisés, dès que les dossiers déposés par les citoyens concernés seront complétés. Ces citoyens recevront des décisions d'octroi de nouveaux logements sociaux, après que l'opération de démolition des anciennes habitations, situées pour la plupart aux abords des oueds, sera achevée, a-t-on indiqué. M. Bouzagza a indiqué que toutes les familles et les propriétaires de locaux, dont les équipements ou le mobilier domestique ont été endommagés suite aux inondations, seront également indemnisés. Le wali de Nâama a évo-

qué les procédures liées à la gestion "optimale" des résidus de ces inondations et lutter contre leurs conséquences, avec la réalisation d'études d'expertises afin de déterminer les estimations financières des travaux, accompagnés des fiches techniques des services concernés pour financer les projets de maintenance et le renouvellement des infrastructures touchées par les inondations ayant une incidence sur les systèmes d'irrigation, de voiries et des ouvrages d'art. Pour sa part, le directeur des travaux publics Zaoui Abdelkader a fait part du lancement des travaux d'urgence dans les communes situées au sud de la wilaya pour prendre en charge les dégâts des infrastructures routières au niveau des axes de la RN 6, Draâ Saâ, Djenniène Bourezk, Daya Kercha, chemin de Founassa, Oued Mizab et autres.

Algérie-Belgique

Accord de partenariat en matière de prise en charge médicale

Un accord de partenariat a été signé, lundi à Alger, entre la Caisse nationale des Assurances sociales (CNAS) et l'Hôpital Universitaire de Bruxelles (Belgique). L'accord a été signé par le Directeur général de la CNAS, Nadir Kouadria et le Directeur général de l'Hôpital Universitaire de Bruxelles (HUB) Renaud Witmeur, sous la supervision du ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, Fayçal Bentaleb, et de l'Ambassadeur de Belgique en Algérie, Jean-Jacques Quairiat. S'exprimant à cette occasion, M. Bentaleb a indiqué que ce partenariat s'inscrivait dans le cadre "des efforts des autorités algériennes visant à améliorer la qualité de la prise en charge médicale des citoyens, soulignant qu'il tendait à renforcer la col-

laboration et l'échange dans le domaine médical entre les deux pays et à bénéficier des avancées des expertises médicales en Belgique, outre l'acquisition de compétences médicales dans divers domaines, dont la pédiatrie, l'ocologie, et la chirurgie cardiaque. Et d'ajouter, "l'accord comprend des clauses relatives à la formation et au transfert de la technologie, à travers la mise en place d'un programme d'action commun en coordination avec le secteur de la santé et la Commission nationale de prévention et de lutte contre le cancer, qui se focalisera, dans un premier temps, sur la médecine nucléaire, l'oncologie, et la pédiatrie. A cette occasion, le ministre a mis en avant les efforts nationaux consentis dans le domaine sanitaire, "qui ne cesse de se ren-

forcer par des réalisations traduisant la volonté de l'Etat et de son engagement à garantir, au citoyen, une prise en charge sanitaire qualitative, en témoignent les développements importants dans le domaine de la santé". De son côté, l'ambassadeur belge s'est félicité des relations des deux pays, soulignant l'importance de cet accord qui est à même de contribuer au renforcement de l'échange des expertises entre les deux parties en la matière. La délégation belge représentant le HUB à la cérémonie de signature de cet accord, rendra visite à la clinique médico-chirurgicale infantile de Bou-Ismaïl (Tipasa) et au CHU "Mohamed-Lamine Debaghine" à Alger afin de s'enquérir de l'expérience algérienne et des moyens disponibles en la matière.

Cas de diphtérie et de paludisme dans certaines wilayas du Sud

Mission médicale conjointe entre le ministère de la Santé et la Protection civile

Le ministre de la Santé, M. Abdelhak Saihi, accompagné du directeur général de la Protection civile, le Colonel Boualem Boughelaf, a présidé, lundi à la base aérienne militaire de Boufarik (Blida), l'envoi d'une mission médicale conjointe vers les wilayas de Bordj Badji Mokhtar et In Guezzam, suite à l'apparition de cas de diphtérie et de paludisme et ce en exécution des instructions du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune. Saihi a affirmé que "la cargaison des médicaments et de l'ensemble des équipements et fournitures envoyés aux wilayas d'In Guezzam, Bordj Badji Mokhtar et Tamanrasset, vise à appuyer les équipes médicales présentes dans les régions concernées". La caravane médicale conjointe entre le ministère de la Santé et la direction générale de la Protection civile (DGPC) "renforcera la prise en char-

ge des patients, en application des instructions du Président de la République relatives à la prise en charge totale de la situation épidémiologique dans certaines régions desdites wilayas", a fait savoir le ministre, précisant que "la cargaison des médicaments contre le paludisme, envoyée dimanche, est arrivée dans la matinée à Timiaouine et Tin Zaouatine, en attendant l'arrivée de celle d'aujourd'hui". Concernant l'actuelle situation sanitaire dans certaines wilayas du Sud, où certains cas de paludisme et de diphtérie ont été enregistrés, M. Saihi a assuré que "la situation est stable", car "aucune nouvelle infection n'a été signalée au cours de cette semaine". Le ministre a réaffirmé "la prise en charge totale des patients par le ministère, à travers la fourniture des médicaments et des équipements médicaux nécessaires", indi-

quant que "la caravane médicale conjointe avec les services de la Protection civile viendra renforcer et appuyer les compétences médicales sur place". De son côté, le colonel Farouk Achour, inspecteur à la DGPC a affirmé à l'APS que "l'envoi de la mission médicale des services de la Protection civile aux wilayas touchées intervient dans le cadre de l'exécution des instructions du Président de la République, pour prendre en charge les cas affectés, en coordination avec les services du ministère de la Santé à l'effet d'appuyer les équipes présentes sur place, ainsi que les équipes dépêchées auparavant depuis les wilayas voisines". La mission médicale inclue au total soixante (60) membres (médecins et d'infirmiers) et est dotée de médicaments, de vaccins et d'équipement médicaux ainsi que de 11 ambulances.

Biskra

Un mort et 08 blessés dans une collision entre un camion et un bus

Un grave accident de la circulation s'est produit, mardi matin dans la wilaya de Biskra, faisant un mort et huit blessés. Selon un bilan provisoire communiqué par la Protection civile, l'accident s'est produit aux alentours de 7h00 sur la route nationale N°80, au niveau de la commune de Meziraâ, relevant de la daïra de Zeribet El Oued. Le sinistre impliquait un choc entre un camion et un bus de transport de passagers. Fort malheureusement, une personne a perdu la vie et a été transportée à la morgue de l'hôpital local, alors que les huit autres personnes, ayant subi des blessures de gravité variable, ont rapidement été prises en charge par les secouristes avant d'être évacuées vers l'hôpital pour des soins supplémentaires. Les circonstances exactes de l'accident restent à déterminer, mais la Protection civile a dépêché ses équipes sur les lieux pour sécuriser la zone et assister les blessés.

Accidents de la route

10 morts et 209 blessés en 24 heures

Dix personnes sont décédées et 209 autres ont été blessées dans des accidents de la circulation survenus en 24 heures à travers plusieurs wilayas du pays, indique lundi un communiqué de la Protection civile. Le bilan le plus lourd a été enregistré dans la wilaya de Relizane où une personne est décédée et 21 autres ont été blessées, dans 6 accidents, précise la même source. D'autre part, le dispositif de surveillance des plages a effectué 6 interventions pour le sauvetage de 5 personnes de noyade, dont une prise en charge sur les lieux, note le communiqué, ajoutant que deux enfants sont décédés dans des réserves d'eaux dans les wilayas de Bordj Bou Arreridj et Illizi. Par ailleurs, le dispositif de lutte contre les incendies de forêt et de récolte a procédé à l'extinction de 20 incendies du couvert végétal à travers plusieurs wilayas, ajoute la même source.

Personnes âgées

Le CNDH salue les mesures prises par l'Etat

Le Conseil national des droits de l'Homme (CNDH) a salué, lundi, à l'occasion de la célébration de la Journée internationale des personnes âgées, les mesures prises par l'Etat au profit de cette catégorie, notamment le mécanisme de médiation sociale et familiale. Dans un message adressé à l'occasion de la Journée internationale des personnes âgées, le CNDH a salué "le succès du mécanisme de médiation sociale et familiale", citant à cet égard les rapports du ministère de la Solidarité nationale qui "font ressortir une baisse du nombre de personnes âgées dans les centres spécialisés relevant du secteur, grâce à l'insertion familiale et sociale dont elles ont bénéficié dans le cadre de cette mesure". Le CNDH a rappelé, dans ce contexte, l'initiative des pouvoirs publics concernant le projet d'amendement de la loi 10-12 du 29 décembre 2010 relative à la protection des personnes âgées, précisant qu'il comptait "soumettre des propositions pour enrichir ce texte de loi" afin qu'il soit adapté aux exigences actuelles en matière des droits de l'Homme au profit des personnes âgées. Parmi les efforts à saluer, le CNDH a évoqué "la création depuis 2021 de fermes pédagogiques et de jardins, qui concernent aujourd'hui presque tous les centres spécialisés pour personnes âgées relevant du secteur de la Solidarité nationale". Cela étant, le plus grand défi pour les personnes âgées reste le domaine de la santé, a fait observer le conseil, expliquant que "malgré les progrès enregistrés, l'ambition demeure de réaliser un bond qualitatif plus important pour répondre plus efficacement aux besoins de cette catégorie vulnérable de la société en matière de santé".

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA D'ORAN
DAIRA DE BETHIOUA
COMMUNE D'AIN EL BIA

2024 سبتمبر 9

Arrêté de résiliation N° 164 /2024 en date du.....
conclu entre la commune d'Ain El Bia et L'entreprise Si Ali Hadri attributaire
du projet Suivi et Achèvement du réseau d'assainissement des eaux usées et pluviales de la
Zone d'ombre d'EL MAZIZ ET MHAOUD Partie ; Réalisation

- Vu la loi N° 11/10 en date du 22/06/2011 relative à la commune.
- Vu la loi N° 23/12 en date du 05/08/2023. fixant les règles générales relatives aux marchés publics.
- Vu le décret présidentiel N°15-247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public.
- Suite au contrat N° 26/2024 concernant le projet ; Suivi et Achèvement du réseau d'assainissement des eaux usées et pluviales de la Zone D'ombre d'EL MAZIZ ET MHAOUD Partie ; Réalisation signé par le P/APC de Ain El Bia et l'entreprise SI ALI HADRI .
- Suite à la mise en demeure N° 01 paru dans les journaux EL MAOUID EL RIADI et le JEUNE INDEPENDANT en date du 28/08/2024 adressée à l'entreprise Si Ali Hadri
- Suite à la mise en demeure N° 02 paru dans les journaux EL CHABAB et MEDIA EXPERT en date du 12/09/2024 adressée à l'entreprise Si Ali Hadri
- En raison du non respect par l'entreprise aux mises en demeure qui lui ont été adressées
 - Sur la proposition du secrétaire Général de la commune
 - Il à été décidé

Article 01 ;

La résiliation à tort exclusive du projet du contrat conclu entre la commune d'Ain El Bia et l'entreprise Si Ali Hadri concernant l'opération Suivi et Achèvement du réseau d'assainissement des eaux usées et pluviales de la Zone D'ombre d'EL MAZIZ ET MHAOUD Partie ; Réalisation à partir de la publication de l'Arrêté.

Article 02 ;

Le cocontractant supportera toutes les conséquences financières d'une résiliation due à sa faute

Article 03 ;

Le secrétaire général de la commune, le trésorier communal de Béthioua sont chargés de l'exécution du présent arrêté, qui est publié au bulletin des contrats administratifs.

Le Président de l'APC

LE CARREFOUR D'ALGÉRIE

ANEP N°2431012305

02.10.2024

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTERE DE L'HABITAT, DE L'URBANISME ET DE LA VILLE
WILAYA DE SAIDA
DIRECTION DES EQUIPEMENTS PUBLICS

وزارة السكن والعمران والمدينة
ولاية سعيدة
مديرية التجهيزات العمومية

Tél : 048-37-41-58 - Fax : 048-37-41-54 - E-mail : depsaida2014@gmail.com

N° 2431012305 / SEC/DEP/2024

Mise en demeure N°01

Vu le marché N°205 / 2022 du 24/10/2022 visé par le CF sous le N° 1130 du 14/11/2022 ayant pour objet la mission d'étude, suivi d'un collège type B05 à douar TOUAHRIA commune de TIRCINE.

Vu l'ordre de service de commencement en date du 25/05/2023 relatif au commencement de la mission de suivi respectivement au projet cité en objet

Vu le refus de signature des attachements et la situation de l'Entreprise par vos soins .

Vu le procès verbal de négociation des prix des articles hors cadre du marché en date du 26/11/2023 notamment : l'article plus value pour terrain rocheux pour différents blocs, l'article de remblai en grave concassée 0/40 y compris arrosage, compactage et toutes sujétions de mise en œuvre et le rapport de l'avenant N° 01 signé et visé par vos soins (gérant du groupement el hadara Mr Halimi Mostefa) avec l'ex Directeur .

Vu le retard enregistré au niveau du projet et le non respect des clauses du marché notamment l'article N° 04 -B partie variable page 32 du marché.

Vu la défaillance du bureau d'étude dans la mission de suivi et l'absence totale de ce dernier dans la gestion de la maîtrise d'œuvre du chantier

Vu le manque des cadres de suivi, ingénieur, chef de projet, métreur, ingénieur en VRD sur les procès verbaux du chantier de suivi confident selon l'article du marché.

De ce qui précède, le BET groupement el hadara géré par Mr HALIMI MOSTEFA domicilié à la rue Mimouni Bouamama N°05 -Saida- est mise en demeure N°01 dans un délai de 24 heures pour :

- ✓ Présenter les attachements et la situation de l'entreprise visés par vos soins conformément aux clauses du marché .
- ✓ Assurer la mission de suivi des travaux en question
- ✓ Mettre à la disposition du chantier les éléments de suivi et les plans du réseau électrique + chauffage central + réseau incendie conformément au contrat.
- Faute de ne pas satisfaire au délai prescrit je me serais obligé de procéder à la mise en œuvre des mesures prévues par la réglementation en vigueur.

LE DIRECTEUR

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DE L'HABITAT ET DE L'URBANISME ET DE LA VILLE

DIRECTION DE L'URBANISME
ET DE L'ARCHITECTURE
ET DE LA CONSTRUCTION
DE LA WILAYA DE RELIZANE
NIF : 0994 4801 9000 131

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT AVEC EXIGENCE DES CAPACITES MINIMALES
N° 16/2024)

OPERATION: ETUDE, SUIVI ET REALISTION DE TRAVAUX D'AMELIORTION URBAINE DE L'ANCIEN TISSU
URBAIN A TRAVERS LA WILAYA DE RELIZANE -PROGRAMME-2024- .
LOT: TRAVAUX D'AMENAGEMENT EXTERIEURE +ECLAIRAGE PUBLIC.
SITE : BOULEVARD MARMIT ALI- COMMUNE D'OUED RHIOU

Conformément à l'article 65 décret présidentiel N° 15/247 du 16/09/2015 modifié et complété portant réglementation des marchés publics, la Direction de l'Urbanisme et de l'architecture et de la Construction de la Wilaya de Relizane, porte à la connaissance de l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'Avis d'appel d'offres ouvert avec exigence des capacités minimales N° 16/2024 par le 01/09/2024, relatif au projet cité en dessus, Que a été attribué provisoirement à l'entreprise suivante :

PROJET	ENTREPRISE	MONTANT EN TTC (DA)	MONTANT EN TTC (DA) APRES CORRECTION	DELAI	CRITERES DE CHOIX
LOT: TRAVAUX D'AMENAGEMENT EXTERIEURE +ECLAIRAGE PUBLIC. SITE : BOULEVARD MARMIT ALI- COMMUNE D'OUED RHIOU NIF : 197448250097412	BENHADJAR SAADA	33 169 245.00	33 038 445.00	74 JOURS	Moins disant

Tout soumissionnaire contestant le choix opéré par le service contractant peut introduire un recours auprès de la commission des marchés de la wilaya de Relizane commission compétente dans un délai de 10 jours à compter de la première parution du présent avis dans les Quotidiens nationaux ou le BOMOP et ce conformément aux dispositions de l'article 82 du décret présidentiel N° 15/247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics.

Si le dixième jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la date limite pour introduire un recours est prorogée au jour ouvrable suivant.

Les autres soumissionnaires intéressés sont invité de se rapprocher de nos services, au plus tard 03 jours à compter du premier jour de la publication de la présente attribution provisoire afin de prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres techniques et financières.

Le ministre nigérien du Pétrole en visite à Oran

«Nous comptons sur le soutien de l'Algérie pour lancer des projets énergétiques»

Le ministre nigérien du Pétrole Sahabi Oumarou a indiqué, lundi à Oran, qu'il est en visite en Algérie pour solliciter son soutien pour le lancement de "projets énergétiques phares" dans son pays. Il s'agit de la réalisation d'une raffinerie et d'un complexe pétrochimique, a-t-il indiqué dans une déclaration à la presse, en marge de sa visite à la raffinerie d'Arzew, accompagné du Secrétaire général du ministère de l'Energie, Abdelkrim Aouissi, du wali d'Oran, Saïd Sayoud, et des autorités locales.

"Nous comptons sur le soutien de l'Algérie, ce pays frère, pour la concrétisation de ces deux projets, qui revêtent une grande importance pour le développement du secteur énergétique au Niger", a-t-il souligné. Le projet de la raffinerie est en cours de maturation et le Niger souhaite bénéficier de l'accompagnement de l'Algérie dans les phases de réalisation et de montage, a-t-il précisé. Qualifiant l'Algérie de "fierté de l'Afrique", il a souligné qu'elle peut être une boussole en ce qui concerne la réalisation des infrastruc-



res énergétiques dans les pays africains. Pour sa part le SG du ministère de l'Energie a affirmé que la compagnie nationale Sonatrach est prête à accompagner le Niger pour le développement de ses activités de raffinage et de pétrochimie, ajoutant qu'elle est également ouverte pour étudier toute proposition d'investissement en Afrique subsaharienne où elle est déjà présente. Le ministre du Pétrole du Niger a entamé sa visi-

te à Oran avec une escale au siège de l'activité de liquéfaction et de séparation (LQS), où il a assisté à une présentation sur la zone industrielle d'Arzew et les différentes unités relevant du groupe Sonatrach, avant de se rendre à la société Algérienne Omanaise des fertilisants (AOA) et à la raffinerie d'Arzew, situées dans la même zone industrielle, ainsi qu'à la Sonatrach Management Academy (SMA).

Abdelkader Djeriou

Le Festival d'Oran international du film arabe revient dans une édition exceptionnelle

Le commissaire du Festival d'Oran international du film arabe (FIOFA), l'artiste Abdelkader Djeriou a affirmé, samedi à Oran, que cette manifestation, dont la douzième édition se tiendra du 4 au 10 octobre prochain, revient en force et sera exceptionnelle. Animant une conférence de presse, M. Djeriou a présenté les grandes lignes de ce festival, soulignant que cet événement culturel algérien constitue une fenêtre et un acquis pour les cinéastes arabes et un espace d'échange d'idées et d'opinions. «La ministre de la Culture et des Arts, Soraya Mouloudji tient à ce que cette manifestation, qui porte à la fois une dimension arabe et internationale, reprenne sa place dans le gotha cinématographique après six ans d'interruption», a-t-il ajouté. La nouveauté de cette édition réside dans la présence d'artistes ayant une longue carrière dans le cinéma et un programme distingué qui comporte la présentation d'œuvres de fiction, une première dans le monde arabe et africain, dont la plupart sont nouvelles, a-t-il indiqué, affirmant que «cette édition sera particulière». Et de préciser que la soirée d'ouverture sera marquée par un hommage particulier au réalisateur de renommée internationale, Mohamed Lakhdar Hamina, lauréat de la Palme d'Or, au réalisateur international Costa Gavras, à son épouse, la productrice Michelle Gavras et au grand artiste égyptien Mahmoud Hamida. En solidarité avec le peuple palestinien, est programmé un focus intitulé «La distance zéro... de Gaza à Oran», comportant la projection de 22 films réalisés et produits dans la bande de Gaza par des cinéastes défiant l'entité sioniste et toutes



les circonstances pour faire entendre leur voix, a indiqué Abdelkader Djeriou. «La projection de ces films le 7 octobre prochain, à l'occasion du premier anniversaire du déluge d'El Aqsa est un moyen d'aider ces créateurs à atteindre la plateforme mondiale des Oscars et de dénoncer les crimes de l'entité sioniste», a-t-il déclaré. La prochaine édition du FIOFA se caractérise également par

la présentation d'un ensemble de nouveaux films irakiens dans un programme intitulé «Un regard sur le cinéma irakien», ainsi que la tenue d'un séminaire sur le 7ème art irakien, avec la projection d'autres films dans les programmes «Documentaires d'Oran», «Films du tapis rouge» et «classiques d'Oran», ainsi que la tenue d'un colloque sur les films restaurés, a-t-on fait savoir.

Difficultés, contraintes

et rythme de travail infernal

Plus d'une centaine de taxis auraient cessé leur activité

Est-il facile d'être chauffeur de taxi par ces temps qui courent? Le bon fonctionnement des activités et des prestations de la Caisse de l'assurance sociale des non salariés (CASNOS) est conditionné par le recouvrement régulier des cotisations des assurés. Alors que les chauffeurs de taxi ont bénéficié de mesures en vue de leur faciliter les démarches de recouvrement de leurs cotisations à travers notamment les calendriers d'apurement et le paiement électronique à distance, bon nombre de taxieurs à Oran ont préféré mettre la clé sous le paillason à cause de l'importance des arriérés cumulés impayés depuis d'assez longues années. Selon certaines estimations, au moins 160 taxieurs de différentes lignes auraient été contraints à cesser leurs activités, à cause du défaut de paiement annuel des cotisations malgré toute l'assistance que leur procure l'Etat. L'autre problème dont disent subir certains taxis, est lié au carnet de taxi et au diplôme de taxieur leur permettant d'exercer la profession mais selon des sources de la Direction de transport, la question de formation des chauffeurs de taxi «a été réglée et les dossiers sont d'ores et déjà traités» tandis que les demandes exprimées par les professionnels ont été exaucées après le gel de plusieurs années de la formation de chauffeurs de taxi, nous a-t-on fait savoir. Le métier de taxi est difficile car il faudra beaucoup cravacher et s'investir souvent jour et nuit, pendant au moins dix heures quotidiennement et parfois sans repas ou déjeuner à prendre, sans oublier les aléas à endosser, suivant la clientèle et le quartier à desservir. La donne a énormément changé et les prétendants au métier de chauffeur de taxi devront cette fois réfléchir trente six fois avant de se décider. «Cette difficulté des chauffeurs de taxi à assumer leur pain quotidien est aussi présente dans certaines sociétés, en plus des exigences de certains aspects de l'environnement extérieur comme la prise en charge des accidents de la route ou des pannes mécaniques», confie un chauffeur de taxi.

B.Habib

Formation Professionnelle

Caravane d'information destinée aux jeunes scolarisés ou non

Une caravane d'information de l'Enseignement et de la Formation Professionnelle est déployée depuis lundi sur le terrain, et s'étalera sur trois jours, avec comme première escale, la commune d'Aïn El Türck, qui sera suivie par la commune d'Oran avec comme centre d'exposition, la place d'Armes. La troisième et dernière journée, se tiendra au niveau du siège de la Direction de l'Enseignement et de la Formation Professionnelle et regroupe les différentes caravanes affectées vers d'autres daïras de la wilaya. Selon une des membres de la Caravane, «c'est une journée d'information destinée aux jeunes scolarisés ou non, qui seraient éventuellement intéressés par une formation professionnelle. Deux centres de formation existent dans la commune d'Aïn El Türck et offrent une panoplie de formation dans différents métiers artisanaux et informatiques. Il suffit à ces jeunes de se rapprocher de l'un des deux centres pour avoir toutes les informations nécessaires et utiles».

Universités d'Oran

Plus de 19.000 nouveaux étudiants ont rejoint leurs places académiques

La nouvelle année universitaire 2024-2025 a été ouverte, mardi à travers les différents établissements d'enseignement supérieur des wilayas de l'Ouest du pays, où des milliers d'étudiants ont rejoint les bancs des études devant l'introduction de nouvelles spécialités et des doubles formations. Un cours inaugural a été projeté et suivi en direct à travers tous les établissements universitaires des wilayas de l'Ouest du pays par visioconférence, présenté par le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Kamel Baddari, intitulé "l'Université algérienne, créa-

trice du possible". A Oran, plus de 19.000 nouveaux étudiants ont rejoint leurs places académiques au niveau de ses trois universités Oran 1 "Ahmed Benbella", Oran 2 "Mohamed Benahmed" et l'Université des Sciences et de la Technologie "Mohamed Boudiaf", ainsi que quelques centaines d'autres dans les écoles supérieures et nationales de la wilaya. L'Université d'Oran 2 a enregistré plus de 6.200 nouveaux étudiants, selon son recteur, Ahmed Chaalal, qui a indiqué, lors de la cérémonie d'ouverture de l'année universitaire, à laquelle ont participé les autorités locales, la famille universi-

taire et les partenaires économiques, qu'un nouveau processus de formation double a été ouvert entre les facultés des langues étrangères et des sciences politiques, qui est une licence en langue anglaise et relations internationales. Quant à l'Université d'Oran 1 "Ahmed Benbella", 7.600 nouveaux étudiants y ont été orientés, avec l'agrément de six nouvelles spécialités de Master, tandis que l'Université des Sciences et de la Technologie "Mohamed Boudiaf" a vu l'accueil de plus de 5.500 nouveaux bacheliers, avec l'ouverture de nombreuses nouvelles spécialités.

Tissemsilt

Taux d'avancement appréciable des projets forestiers

Les différents projets du secteur des forêts de la wilaya de Tissemsilt affichent "des taux d'avancement appréciables", a indiqué, dimanche, le Conservateur des forêts, Khechamli Larbi. M. Khechamli a précisé que ces projets ont été mis en œuvre dans le cadre de la concrétisation du programme spécial décidé par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, au profit de la wilaya, indiquant que les opérations engagées dans ce cadre ciblent l'ouverture et l'aménagement de pistes sylvoicole et des travaux forestiers. Le même responsable a fait savoir que les travaux inhérents aux projets d'ouverture et d'aménagement de pistes sylvoicoles sur quelque 30 kilomètres ont été concrétisés à hauteur de 90% (27 kilomètres), faisant observer que les 3 kilomètres restants, en cours actuellement au niveau des espaces forestiers des communes de Lazharia (2 km) et Beni Lahcene, affichent des taux d'avancement de plus de 60%, sachant que ces deux projets seront réceptionnés au mois d'octobre prochain. S'agissant des travaux forestiers et l'aménagement des pare-feux dans les zones sylvoicoles, sur une distance de 105 kilomètres, la même source a déclaré qu'ils sont "totalement achevés", indiquant que l'objectif escompté à travers ces opérations est de faciliter les opérations d'intervention des forestiers, lors d'éventuels incendies dans ces aires boisées et à faciliter également la mobilité des riverains à l'intérieur de ces mêmes espaces, outre l'impact positif sur l'activité touristique que ces projets sont appelés à induire. Dans ce même ordre d'idée, M. Khechamli a fait observer que la wilaya de Tissemsilt n'a pas enregistré, cette année, d'incendies majeurs, hormis certains départs de feu de moindre envergure ayant ravagé au total une superficie de 1,7 hectare de maquis et de broussailles enregistrés au niveau des communes de Boucaïd, Lardjem, Sidi Lantri et Lazharia, sachant que le domaine forestier de la wilaya s'étend sur une superficie de 76.000 hectares, soit près de 24% de l'ensemble de la superficie de cette collectivité locale des Hauts-plateaux de l'Ouest.

El Bayadh

Une production de plus de 260.000 qx de pomme de terre de saison

La wilaya d'El Bayadh prévoit une production de plus de 260 000 quintaux de pommes de terre de saison à l'issue de la campagne de récolte récemment lancée, selon des sources de la direction locale des Services agricoles (DSA). Cette récolte concerne une superficie de plus de 900 hectares répartis sur plusieurs communes. L'année dernière, la production de ce tubercule, très prisé, avait atteint plus de 300 000 quintaux sur environ 920 hectares. La filière de la pomme de terre dans cette région des Hauts-plateaux affiche des résultats encourageants, attirant de plus en plus de professionnels du secteur grâce à un climat propice, favorisant des rendements élevés et des produits de qualité. De plus, les mesures incitatives mises en place par l'État pour soutenir les agriculteurs, notamment en matière d'irrigation et d'extension des superficies cultivées, ainsi que plusieurs projets de développement dans le secteur agricole, tels que la connexion des exploitations au réseau électrique et l'ouverture de nouvelles pistes, contribuent à la dynamique de cette filière. La direction des Services agricoles s'engage également à accompagner les professionnels du secteur, en leur offrant des conseils agricoles et en mettant en œuvre diverses mesures d'aide au développement de cette activité.

Ain Nouissy (Mostaganem)

Avec le transport universitaire, le calvaire des étudiants prend fin

Par Charef Kassous

Face à des problèmes récurrents du manque de transport, les étudiants universitaires de Ain Nouissy, Fornaka et El Hassiène vivaient un interminable cauchemar depuis très longtemps. Cette situation a impacté négativement leurs cursus universitaires. Beaucoup d'étudiants et d'étudiantes, surtout, ont dû mettre fin à leur carrière d'étudiants car il devenait impossible de poursuivre. Le désarroi des jeunes, face au manque de moyens financiers et face à la rareté des lignes de transport public, a poussé les jeunes à tourner le dos à l'université. Comme les citoyens se rendaient compte de cette incohérence, ils sont allés revendiquer des solutions aux autorités de la wilaya. Ces doléances occupaient copieusement les réseaux sociaux car la problématique continuait à persister. A cet effet, le wali a pris le taureau par les cornes en mettant à la disposition une ligne de bus universitaire afin de desservir les trois communes de la daïra de Ain Nouissy, mettant fin au calvaire des étudiants et surtout celui de la gent féminine. De ce fait et après une longue attente, cette rentrée universitaire 2024/2025, les jeunes poursuivront leurs études en toute quiétude. Maintenant, leur déplacement est assuré de leur domicile jusqu'à l'une des facultés et le bus effectue deux rotations



tôt le matin et le retour à partir de 16h00. Les étudiants n'auront aucune peine pour retrouver leur faculté et leur domicile surtout la gent féminine. Celle-ci a tant souffert, certaines étudiantes ont quitté l'université par le refus de leurs parents par manque de moyen de transport et de surcroît, s'ajoutant les frais de transport. Selon des informations recueillies chez certains citoyens de la daïra de Ain Nouissy, beaucoup de jeunes filles ont été contraintes d'abandonner les études à cause du manque de transport. Souvent, celles-ci restaient en rade dans des stations de bus et ne rentraient que tard dans la soirée. Face à une telle situation, certains parents ont stoppé net leurs progénitures féminines pour leur éviter bien des mésaventures. Faut-il rappeler que les étudiants de ces localités ne peuvent pas

prétendre à l'hébergement dans des cités universitaires pour motif de proximité. Aujourd'hui, autant la gent féminine que les garçons sont satisfaits des conditions du transport établi et sont dûment rassurés.

D'un autre côté, les parents ont vivement remercié les autorités de la wilaya pour cette attention qui tranquillise et qui permet aux jeunes d'aller à leurs facultés respectives dans des conditions optimales. Faut-il aussi souligner que le ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique a annoncé le lancement, début octobre prochain, d'une application "My Bus" dans le but d'améliorer et de mieux organiser les services de transport destinés aux étudiants. Ceci est plus qu'une attention qui va dans le sens des changements des conditions d'études.

Clinique «Lalla Maghnia»

Un nouveau pôle de santé à la frontière algérienne

Par AMMAMI Mohamed

La ville de Maghnia, située à la frontière ouest de l'Algérie, a franchi une nouvelle étape dans l'amélioration de ses infrastructures de santé avec l'ouverture d'une clinique privée polyvalente : la clinique «Lalla Maghnia». Fondée par le docteur Chaabane Sari Abdelghani, cardiologue de renom, cette clinique est la troisième à voir le jour dans la région, venant ainsi compléter l'offre de soins pour les populations des daïras environnantes de Maghnia, Beni Boussaid, Marsa Ben Mhidi, Nedroma, Bab el Assa et Sebra. L'inauguration officielle de la clinique, présidée par le wali de la wilaya ainsi que la cheffe de la daïra de Maghnia, a été un événement salué par les habitants de la région.

La clinique, véritable bijou architectural et technologique, est dotée d'équipements de dernière génération, permettant de fournir des soins de qualité dans plusieurs spécialités médicales. Le service des urgences, dirigé par le docteur Azzouni, est en mesure d'accueillir les cas les plus urgents. Les patients sont d'abord pris en charge par les équipes d'urgence, avant d'être dirigés vers le laboratoire d'analyses ou encore le service de radiologie et d'imagerie médicale pour un diagnostic complet. Ce dispositif permet d'assurer une prise en charge rapide et efficace des patients, réduisant ainsi le temps d'attente et améliorant la qualité des soins. La clinique «Lalla Maghnia» emploie des

médecins généralistes et spécialistes permanents ainsi que des conventionnés assurant ainsi une continuité de soins pour les patients. En plus des services de base, la clinique se distingue par son service de cardiologie, particulièrement performant. Grâce à des équipements haut de gamme, les interventions de cardiologie, telles que la pose de stents, se font désormais localement, évitant ainsi aux patients de devoir se déplacer à Oran pour bénéficier de ces soins. Le docteur Chaabane Sari Abdelghani a également annoncé que d'autres services spécialisés viendront s'ajouter à l'offre de la clinique dans un avenir proche. Parmi ces nouveautés figurent un service d'ophtal-

mologie, un service de dialyse et un service dentaire. Ces ajouts viendront compléter l'offre de soins et renforcer la position de la clinique comme un pôle médical de premier plan dans la région frontalière. Avec l'ouverture de la clinique «Lalla Maghnia» les habitants de la région bénéficient désormais d'une structure moderne, capable de répondre à une large gamme de besoins médicaux. L'initiative du docteur Chaabane Sari Abdelghani contribue ainsi à améliorer l'accès aux soins dans une zone géographiquement stratégique, tout en renforçant le tissu médical local. Cette clinique est une réponse concrète aux attentes des populations locales, en matière de santé et de bien-être.

Directeur du centre universitaire de Maghnia

Le Dr Naoum, victime d'un accident de la route

Le Dr Naoum Mourad, directeur du centre universitaire de Maghnia, est décédé aujourd'hui des suites d'un tragique accident de la circulation survenu samedi. Alors qu'il revenait d'Alger, il a été témoin d'un accident près de la ville d'Aïn Defla. Dans un élan de solidarité, il a tenté de porter assistance aux victimes. Malheureusement, en traversant la route pour rejoindre les accidentés, il a été violemment percuté par un véhicule. Rapidement évacué à l'hôpital de Blida, le Dr Naoum a été plongé dans le coma pendant deux jours avant de succomber à ses blessures. La nouvelle de sa disparition a provoqué une onde de choc, plongeant la popu-



lation ainsi que la communauté universitaire dans une grande tristesse. Le Dr Naoum Mourad était unanimement apprécié pour sa gentillesse, son sérieux et sa rigueur professionnelle. Sa disparition laisse un grand vide au sein de l'université et auprès de ses proches qui perdent une figure respectée et dévouée. **AMMAMI M.**

Ghardaïa

Plus de 2.000 ha réservé à la céréaliculture

Une superficie globale de 2.012 hectares a été réservée à la céréaliculture dans la wilaya de Ghardaïa, au titre de la saison agricole 2024-2025, a-t-on appris auprès de la direction locale des Services agricoles (DSA). Cette superficie, irriguée sous-pivots et ensemencée, est consacré exclusivement au blé dur, a révélé, à l'APS, Khaled Djebrit, ingénieur en chef chargé des statistiques à la DSA. Et de préciser que cette superficie a été réservée à la culture du blé dur, suite à une convention signée entre une trentaine de céréaliculteurs et la Coopérative des céréales et légumes secs (CCLS) de Laghouat, dans le cadre d'une stratégie visant à encourager et intensifier la culture de blé dur afin de répondre aux besoins de la population et réduire la facture d'importation

des céréales. Les emblavements de céréales dans la wilaya de Ghardaïa ont enregistré cette saison agricole une "hausse appréciable", passant de 1.486 ha la saison dernière à 2.012 ha pour la saison actuelle, qui "s'annonce sous de bons auspices, avec une bonne pluviométrie en début de l'opération de labours", a fait savoir M. Djebrit. L'extension de la superficie destinée aux cultures céréalières sous pivots s'est effectuée suite à une sensibilisation continue sur l'importance de ce segment culturel stratégique et à la mise en valeur de nouveaux périmètres agricoles dans la partie Sud de la wilaya (Métlili, Seb-Seb et Mansourah), a-t-il encore expliqué. Pour garantir une bonne saison avec des rendements performants, les services de la DSA ont entamé des campagnes de sensibilisation au profit

des agriculteurs de la région pour leur expliquer l'itinéraire technique cultural et les méthodes d'entretien des cultures céréalières, à travers la lutte contre les herbes nuisibles et la fertilisation des sols. Par ailleurs, les responsables de la CCLS de Laghouat s'emploient à assurer la réussite de cette campagne en garantissant la disponibilité d'une semence sélectionnée et certifiée ainsi qu'une quantité suffisante d'intrants agricoles destinés à la fertilisation des sols, en plus de la mobilisation de matériels agricoles nécessaires, a-t-on signalé. Une production prévisionnelle de plus de 70.000 quintaux de céréales est attendue cette saison dans la wilaya de Ghardaïa, qui avait engrangé la saison écoulée plus de 55.000 quintaux de céréale, d'après les techniciens de la DSA.

Université d'Alger 3

Accord de coopération scientifique et technologique avec plusieurs universités tanzaniennes

Un accord de coopération scientifique et technologique a été conclu, lundi à Alger, entre l'Université d'Alger 3 et plusieurs universités tanzaniennes et ce dans le cadre de la stratégie de réforme du secteur de l'enseignement supérieur et l'ouverture de l'Université algérienne sur son environnement extérieur, indique un communiqué de l'université. Le recteur de l'Université d'Alger 3, Khaled Rouaski, et l'ambassadeur de la République fédérale de Tanzanie en Algérie, Imani Salum Njalikai, ont convenu d'établir une coopération scientifique et technologique à travers "la mise en place de partenariat de jumelage avec les différentes universités internationales" ainsi que "l'organisation de visites académiques pour échanger les expériences, des séminaires scientifiques et des conférences conjointes, et ce dans le cadre de la stratégie de réforme du secteur de l'enseignement supérieur et de l'ouverture de l'Université algérienne sur son environnement extérieur. Le recteur de l'université a affirmé que cette visite vise à "renforcer les liens de coopération académique et culturelle entre l'Algérie et la Tanzanie et à consolider les relations bilatérales". Il a pré-



senté "un aperçu historique sur la création de l'Université d'Alger 3, des spécialités scientifiques et des programmes académiques dispensés, au profit d'étudiants de différentes nationalités, y compris des étudiants tanzaniens", rappelant "la formation de nombreux cadres et responsables algériens, arabes et africains dans cette institution prestigieuse". De son côté, l'ambassadeur tanzanien s'est félicité de "la réputation académique de l'Université d'Alger 3", indiquant que la rencontre constituait "une occasion de renforcer les relations entre l'Université d'Alger 3 et les universités tanzaniennes, et d'oeuvrer à conclure un accord de

coopération entre les deux parties, à l'instar des universités de Dar es Salaam et de Zanzibar, dans le cadre de la dynamique croissante des relations entre les deux pays après la signature, récemment, de plusieurs accords de partenariat stratégique dans différents domaines". Il a également souligné "la dimension historique de la relation liant l'Algérie et la Tanzanie", faisant état de "400 étudiants tanzaniens diplômés des universités algériennes à la faveur de bourses accordées par le gouvernement algérien", exprimant son souhait de "porter le nombre d'étudiants formés dans les universités algériennes".

Stade «Ali Ammar» à Douera

Belaribi s'enquiert des travaux de maintenance

Le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, Mohamed Tarek Belaribi a effectué, lundi, une visite d'inspection au stade Chahid Ali Ammar dit "Ali la Pointe" de Douera (Alger), où il s'est enquis de l'avancement des travaux de maintenance, a indiqué un communiqué du ministère. Cette visite intervient après l'identification, par les spécialistes et les techniciens, de tous les points d'intervention, précise le communiqué. Par la suite, le ministre a présidé une réunion technique regroupant tous les intervenants et responsables des travaux de maintenance, notamment les représentants des bureaux d'études chargés du suivi des travaux du stade, l'Organisme



national de contrôle technique de la construction, l'entreprise de réalisation et le directeur des équipements publics. Après avoir abordé et évalué tous les points concernés par la maintenance sur le plan financier, M.

Belaribi "a ordonné de parachever tous les travaux liés aux dommages dans les plus brefs délais", poursuit la même source, ajoutant que le ministre effectuera une autre visite au stade une fois les travaux finalisés.

Ain Defla

Près de 13.000 têtes bovines vaccinées contre la fièvre aphteuse

Près de 13.000 têtes bovines ont été vaccinées contre la fièvre aphteuse depuis mai dernier à ce jour dans la wilaya d'Ain Defla, a-t-on appris, dimanche, auprès de la direction des services agricoles (DSA). Un cheptel de 12.987 têtes bovines a été vacciné contre la fièvre aphteuse à travers la wilaya d'Ain Defla dans le cadre d'une campagne de vaccination lancée le mois de mai dernier et qui se poursuit jusqu'au 30 du mois en cours, a indiqué à l'APS, l'inspecteur vétérinaire de wilaya, Boualem Madani. Près de 1.184 éleveurs bovins à travers la wilaya sont touchés par l'opération de vaccination de leurs cheptels et pour laquelle 17.500 doses de vaccin ont été distribuées aux vaccinateurs, a ajouté M. Madani, soulignant que 29 vétérinaires exerçant à titre privé et 30 vétérinaires du secteur public ont été mobilisés par la DSA. Il a fait savoir aussi qu'un autre lot de 1.000 doses de vaccin a été acquis par les services agricoles dans le cadre de la lutte contre la propagation de la dermatose nodulaire contagieuse (DNC). Le même responsable a affirmé que près de 800 têtes bovines ont été déjà vaccinées contre la DNC, assurant que la campagne de vaccination a été menée dans des zones situées à proximité des foyers déclarés dans la wilaya.

Jijel

Assainissement du foncier destiné à l'investissement

La commission de wilaya de suivi et d'assainissement des projets d'investissement, dans la wilaya de Jijel a récupéré depuis le début de l'année en cours 23 lots de terrains dont les bénéficiaires n'ont pas concrétisé leurs projets, ont indiqué dimanche les services de wilaya. Les mêmes services ont précisé que dans le cadre du travail de cette commission et conformément aux dispositions de la loi fixant les conditions d'octroi du foncier économique relevant du domaine privé de l'Etat destiné à la réalisation de projets d'investissement, 23 lots de terrains dont les bénéficiaires n'ont pas concrétisé leurs projets ont été récupérés du début de cette année au 27 septembre courant. Parmi ces lots, 21 totalisant une superficie de 6,61 hectares se trouvent dans la zone industrielle de Bellara à El Milia, une (1) d'une superficie de 2 hectares dans la zone des activités de Béni Ahmed, dans la commune de Kaous et un autre de 2,45 hectares, dans la zone mitoyenne du port de Djen Djen, selon la même source.

Batna

Deux nouveaux établissements renforceront le parc hôtelier avant fin 2024

Le parc hôtelier de la wilaya de Batna sera renforcé par la mise en service de deux nouveaux établissements "avant la fin de l'année en cours", a indiqué lundi le directeur local du tourisme et de l'artisanat. Les travaux de ces deux établissements hôteliers privés sont terminés et sont actuellement au stade de l'équipement en prévision de leur ouverture, a précisé à l'APS M. Abdelwahab Memou. Selon le même responsable, neuf hôtels constituant tous des investissements privés sont actuellement en cours de réalisation dans la wilaya dont cinq devraient être réceptionnés "avant la fin du premier semestre 2025". La wilaya compte actuellement 19 hôtels dont un public totalisant 1.400 lits ainsi que 36 dortoirs de 1.200 lits. Selon la même source, la formule touristique de l'hébergement chez l'habitant lancée en septembre 2021 dans la vieille dechra de Menaâ suscite un engouement, notamment dans les localités à vocation touristique où il n'y a pas d'hôtels et les demandes déposées sont prises en charge.

بحث

أنا السيدة : مشري جميلة، أبحث عن السيد شافي جمال الدين المولود بتاريخ : 1960/02/01 بوهان الساكن : 47 شارع فريخ ضيف الله وهران من أجل التقرب مني وهذا لتسوية وضيعتي عند البلدية بالمحل رقم 16 المتواجد بحي الضاية وهران

02.10.2024

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
ولاية تيارت
دائرة تيارت
بلدية تيارت
قسم التنظيم و التنشيط
مديرية التنظيم و الشؤون العامة
مصلحة التنظيم العام
مكتب الانتخابات و الجمعيات
الرقم: 2024/38
إعلان عن تغيير في الهيئة القيادية
طبقا لأحكام القانون رقم 06/12 المؤرخ في 12 جانفي 2012 والمتعلق بالجمعيات المحلية لاسيما المادة 18 و بناء على محضر تغيير في التشكيلة القيادية المؤرخ في 08/06/2024 تم تغيير الهيئة القيادية للجمعية المسماة " جمعية أولياء التلاميذ لمتوسطة زروقي الميلود ذات طابع "أولياء التلاميذ". الكائن مقرها: حي عدل 1500 سكن الزمالة بلدية تيارت. برئاسة السيد بوعصيدة خير الدين المولود بتاريخ 25/09/1980 رئيس المجلس الشعبي البلدي
02.10.2024

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
اليونان العمومي للمحضر القضائي
مكتب الأستاذ حميتي محمد المحضر قضائي لدى محكمة عين تالاس
مجلس قضاء مستغانم
الكانن مكتبه يحي الأمير عبد القادر شارع بريجة عبد الله عين تالاس
هاتف رقم: 045486974
مستخرج من قائمة شروط البيع
طبقا للمادة 748 من قانون الإجراءات المدنية والإدارية
لغادة السيد: ورنة المرحوم مناد ميلود ابن ميلود من زوجته المرحومة جلول خديجة بنت بوزيد وهم: مناد جيلالي، مناد عبد القادر، مناد بوزيد، مناد مينة، ورنة مناد نعيمة بنت ميلود وهم: زوجها زعراط حبيب، ابتهاج زعراط مينة، ورنة مناد حسين زوجته هردي جمعية وابناؤه مناد زواوي، مناد خالد، مناد محمد، ورنة مناد عثمان زوجته عزمو منصورية وابناؤه مناد زيمان، مناد ميلود، مناد نورهان، مناد عبد المجيد، الساكنين: صيادة مركز. الحكم الصادر عن محكمة عين تالاس قسم العقاري بتاريخ 2023/10/30
نفس رقم 23/02606 المهور بالصيغة التنفيذية الصادرة بتاريخ 2024/01/15 تحت رقم 24/46 والقاضي إنهاء حالة الشروع بالعقار السكني الذي يقع ببلدية صيادة مساحته 207 متر، يحمل مراجع المسح قسم 37 مجموعة ملكية 59، وذلك ببعده بالمزاد العلني، على ان تتم المزايدة ابتداء من مبلغ 9.874.000.00 دج تسعة ملايين وثمانمائة وأربعة وسبعون ألف دينار جزائري. على ان يتم تقسيم حاصل البيع بين الشركاء بحسب حصصهم المحددة ببطيافة العقارية. وإذا كان ارسي عليه المزداد من بين الشركاء حضر البيع على باقي الحصص دون حصته. بناءا على محضر ايداع قائمة شروط البيع بتاريخ 2024/05/22 والمتضمن بتحديد جلسة البيع بتاريخ 28 اكتوبر 2024 على الساعة 14 مساء. التعيين: العقار الممثل بالسكن الكائن ببلدية صيادة ولاية مستغانم مساحته 207 متر مربع يحمل مراجع المسح قسم 37 مجموعة ملكية 59. السعر الافتتاحي الذي يبدأ به البيع بالمزاد العلني. حدد بمبلغ 9.874.000.00 دج تسعة ملايين وثمانمائة وأربعة وسبعون ألف دينار جزائري. ملاحظة: كل من يهمل الأمر بمكتبه الاطلاع على قائمة شروط البيع بمكتب الأستاذ المذكور اعلاه او بامانة ضبط محكمة عين تالاس.
المحضر القضائي
02.10.2024

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
مجلس قضاء مستغانم
محكمة مستغانم
القسم شؤون الأسرة
باسم الشعب الجزائري
حكم
ولهذه الأسباب
حكمت المحكمة حال فصلها في قضايا شؤون الأسرة عنيا، ابتدانيا، حضوريا، في الشكل يقبول إعادة السير في الدعوى بعد الخبرة. في الموضوع: الحكم بالحجر على المدعي عليه بعد الترجيع شريط الحبيب المولود بتاريخ 1989/06/05 بفرنناكة مستغانم، لأبيه شريط لخضر، و لأمه بورزقي غزاله، مع تعيين زوجته المدعية بعد الترجيع بلدي نادبة مقدما عليه، لرعايته وإدارة شؤونه المالية والإدارية بدلا عنه. مع أمر ضابط الحالة المدنية المختص ببلدية فرنناكة بالتأشير بهذا الحكم على هامش عقد ميلاد المحجور عليه، مع الأمر بنشر منطوق هذا الحكم بأي جريدة وطنية يومية على نفقة المدعية. وتحميل المدعية المصاريف القضائية المتعلقة بالدعوى الحالية، والدعوى السابقة بما فيها رسومهما القضائية والمقدرة بتسعمائة دينار جزائري (900دج) و مصاريف الخبرة المنجزة. بدأ صدر الحكم و أفصح به جهرا بالجلسة العلنية المنعقدة بالتاريخ المذكور اعلاه، ولصحته أمضى أصله كل من الرئيس و أمين الضبط
الرئيس /أمين الضبط
02.10.2024

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
الأستاذ بوسيف عابد
محضر قضائي لدى محكمة وادي ارهيو
مجلس قضاء غليزان - شارع الشهداء وادي ارهيو
الهاتف: 046.78.65.85
إعلان عن بيع حقوق عقارية بالمزاد العلني
المادتين 750، 749 من قانون الإجراءات المدنية والإدارية
بناء على قيد رهن قانوني المحرر بتاريخ 2014/12/25 المشهور في 2014/12/28 المهور بالصيغة التنفيذية الصادرة في 2022/09/05 رقم 22/167 ضد المسمى فاتح احمد الساكن 60 مسكن بلدية الحمادنة. تنفيذاً للأمر بالحجز التنفيذي على حق عقاري حق امتياز الصادر عن محكمة وادي ارهيو في 2023/03/06. بناء على الأمر الصادر عن رئيس محكمة وادي ارهيو بتاريخ 2024/02/04 رقم الترتيب 24/55 المتضمن تحديد جلسة البيع بالمزاد العلني. تعلن انه سيشرع يوم 2024/10/23 على الساعة 11:00 صباحا بقاعة الجلسات رقم 02 بمحكمة وادي ارهيو في بيع الحقوق العقارية الاتي بيانها بالمزاد العلني: حق الامتياز بمقدار الربع 1/4 من حصص متساوية في الشياح من قطعة أرض مساحتها 136 هكتار 00 ار 00 سار الواقعة بالمكان المسمى مزرعة سي صايم رقم 02 بلدية الحمادنة المشهر بالمحافظة العقارية بوادي ارهيو بتاريخ 2013/09/24 حجم 241 رقم 98 والمشغولة من طرف المسمى فاتح احمد. وانه حدد السعر الافتتاحي للمزاد بأعلى عرض بعد انقاص عشر الثمن الأساسي الذي كان مقدرا بواحد وستون مليون ومائتي ألف دينار 61.200.000.00 دج شروط البيع: يلتزم الراسي عليه المزاد بالأعباء الواردة في دفتر الشروط، ويلزم بدفع 5/1 خمس الثمن والمصاريف حالا ويدفع المبلغ الباقي في أجل أقصاه 08 ايام. يمكن الاطلاع على قائمة شروط البيع بمكتب المحضر القضائي الكائن بالعنوان المذكور اعلاه او بامانة ضبط المحكمة.
المحضر القضائي
02.10.2024

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
المكتب العمومي للمحضر القضائي
الأستاذ بوحوص عباس
محضر قضائي لدى محكمة عين الترق
اختصاص مجلس قضاء وهران
21 نهج محمد خميسي عين الترق
الهاتف النقال: 0542461970
abbesbahous731@gmail.com
نشر محضر تبليغ أمر حجز تنفيذي على منقول
المادة 725 من وكذا المادة 4/412 من قانون الإجراءات المدنية والإدارية
نحن الأستاذ بوحوص عباس محضر قضائي لدى محكمة عين الترق مجلس قضاء وهران، والكانن مكتبه ب 21 نهج محمد خميسي الموقع أدناه. يطلب من السيد: سهولي عبد الحميد، العنوان: 36 التعاونية السكنية الحي الجميل السائيا، الجاعل من مكنتنا موطننا مختارا له للتنفيذ. وبناءا على أمر إذن بالنشر الصادر عن السيد رئيس محكمة العتفانية بتاريخ 2024/09/04 تحت رقم الترتيب 2024/2093. بلغا السيد: قرين عبد القادر، العنوان: الساكن بوهان عمارة بولوك 5 حي يغفور اسن. عن طريق النشر في جريدة يومية وطنية. محضر تبليغ أمر بالحجز التنفيذي على منقول محرر بتاريخ 2024/09/03 عن طريق رسالة مسجلة و عن طريق التعليق بالمحكمة والبلدية في 2024/09/11 ضد السيد: قرين عبد القادر، العنوان: الساكن بوهان عمارة بولوك 5 حي يغفور اسن.
المحضر القضائي
02.10.2024

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
مجلس قضاء النعامة
محكمة عين الصفراء
القسم شؤون الأسرة
باسم الشعب الجزائري
حكم ولهذه الأسباب
حكمت المحكمة حال فصلها في قضايا شؤون الأسرة عنيا ابتدانيا حضوريا، في الشكل يقبول الدعوى. في الموضوع: تعيين المسمى رمضاني محمد المولود بتاريخ 1974/04/29 بعين الصفراء مقدما على المحجور عليها رمضاني خيرة بدلا من أخيه رمضاني صديق لرعايته والقيام بشؤونها المالية والإدارية. تحميل المدعي بالمصاريف القضائية المقدرة بأربعمائة وخمسون دينار جزائري (450 دج). بدأ صدر هذا الحكم وأفصح به جهرا في اليوم والشهر والسنة المذكورين اعلاه، وأمضى لصحته كل من الرئيس و أمين الضبط.
الرئيس /أمين الضبط
02.10.2024

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
الأستاذ محلي سيد احمد عبد الكريم
محضر قضائي لدى مجلس قضاء غليزان
شارع نزعات جيلالي عمارة 05 وادي رهيو
Maitre MEHALI SIDAHMED A.KRIM
هاتف : 046.78.62.68
مستخرج من قائمة شروط البيع
بتاريخ الخامس والعشرون من شهر سبتمبر سنة الفين وأربعة وعشرون. طبقا لنص المادة 737 وما يليها من قانون الإجراءات المدنية والإدارية. نحن الأستاذ محلي سيد احمد عبد الكريم محضر قضائي لدى مجلس قضاء غليزان الكائن مقر مكتبه بشارع نزعات جيلالي عمارة رقم 05 وادي رهيو. ويطلب من السيد : بن دومة عاتشة القائمة في حق المحجور عليها شريفي فوزية بنت عبد القادر، الساكنة : بنهج بلخير بوبكر بلدية جدوية. قمنا بتحرير قائمة شروط البيع لبيع : حصة المحجور عليها السيدة شريفي فوزية. وفق البيانات التالية: بناءا على السند التنفيذي الحكم الصادر عن محكمة وادي ارهيو قسم شؤون الأسرة بتاريخ 2023/06/15 رقم الفهرس 23/01412 رقم الجدول 23/00989 والمهور بالصيغة التنفيذية. بيانات العقار المعني بالبيع بالمزاد العلني وتعيينه: حصة المحجور عليها السيدة شريفي فوزية المقدرة ب 397.397م) من قطعة أرض مشيد عليها بناعات مهترعة مغطاة بالزئك تقع بشارع الشهداء بلدية وادي ارهيو ، مساحتها 130.88 م² ملك المرحوم شريفي أحمد مقيدة بالقسم 52 مجموعة الملكية 60 ذات مساحة إجمالية تقدر ب 2830 ملك الشركة ذات أسهم ETOR . الثمن الأساسي : حدد الثمن الأساسي الذي يبدأ به البيع بالمزاد العلني بمبلغ 19.850,00 دج. بعد ايداع قائمة شروط البيع بالمزاد العلني لدى كتابة ضبط محكمة وادي ارهيو بتاريخ 2024/09/22 تحت رقم 2051، حددت جلسة الاعتراضات بتاريخ 2024/10/09 على الساعة 09:00 صباحا بمقر محكمة وادي ارهيو. إثباتا لما تقدم حررنا هذا المحضر طبقا للمادة 737 ، 748 ، 749 من ق ام ا ليمت نشره في الجريدة وتعليقه على لوح إعلانات المحكمة. مع كافة التحفظات حررنا المحضر الحالي في اليوم والشهر والسنة والمذكورين اعلاه الكل طبقا للقانون.
المحضر القضائي
02.10.2024

WASH'N DELIVERY
Le Pressing Qui Vient à Vous

Bring your laundry, we'll wash it

Call us
0770 936 836

@WashNdelivery9
Boulevard Des Lions, Bir El Djir, Oran
041 879 674
0770 936 836

Agence de voyage
SFICIFA
Mesra - Mostaganem
Rue Mohamed Khemisti
Face Maison Renault
Tel: 06 61 78 30 05

SFICIFA VOYAGES
discover the world

Le fossé s'agrandit entre le public et la direction du Mouloudia d'Oran **Belkacemi-Bouzidi,** **duo à l'impopularité record**

Par Rachid B.

A trois jours de la réception de l'ASO Chlef pour le compte de la 3ème journée de Ligue 1, la rue mouloudéenne rumine sa colère. La défaite dans le huis clos du stade Bensaïd de Mostaganem, face à l'Espérance samedi dernier, n'aura, en fait, été que la goutte qui a fait déborder le vase. La manière de jouer de l'équipe, incompréhensible et aux antipodes des valeurs offensives mouloudéennes, le nombre élevé de joueurs blessés avant même l'entame de la saison et le manque d'informations à ce propos ainsi que l'absence d'un véritable comité directeur et de dirigeants qui représentent l'institution MCO ont agrandi et approfondi le fossé déjà existant entre le public et la direction composée de salariés d'Hyproc. Premier décideur en dépit de son simple statut de membre du conseil d'administration, Ahmed Belkacemi est, d'ailleurs, devenu plus impopulaire

que son coach Youcef Bouzidi, ce qui est déjà un sacré exploit vu le manque de considération dont souffre l'actuel premier responsable technique de l'équipe-fanion du club d'El-Hamri. Choqués d'apprendre qu'à chaque séance ou presque un joueur est blessé et indisponible pour une longue durée comme cela s'est produit avec Anis Hammache, qui n'a pas encore joué une seule minute et dont la saison 2024-2025 est quasiment terminée en raison d'une déchirure musculaire de plus de six centimètres, les supporters et proches du MCO réclament désormais le départ de celui qui tient les rênes, en l'occurrence Ahmed Belkacemi, accessoirement secrétaire général du syndicat d'Hyproc.

Conscient que le président du conseil d'administration, Chakib Ghomari et son vice-président Fayçal Belbachir n'ont aucun poids décisionnel et n'ont même le droit de contester la moindre décision prise par le dit syndicaliste, le public mouloudéen

aspire à un changement radical d'où les appels incessants à ce propos sur les réseaux sociaux à destination de l'état major de la Sonatrach. A bout de nerfs et ne voyant aucun signe d'apaisement ou de changement vers le mieux, des supporters prévoient même d'aller sur le lieu d'entraînement de l'équipe pour exprimer leur colère, comme le laissaient croire de virulents commentaires sur la page officielle du club sur le réseau social le plus utilisé du pays. Mais à la faveur de l'intervention de certains sages et d'appels au calme, cette expédition punitive a finalement été annulée et « remplacée » par une campagne de sensibilisation à même de faire le plein vendredi à l'occasion de la rencontre face à l'ASO Chlef. « Nous nous ferons entendre à partir des tribunes. L'entraîneur Bouzidi et le dirigeant Belkacemi sauront alors le sens des changements que nous réclamons » commentait l'un de ces supporters en colère.

Leicester

La folle rumeur N'Golo Kanté et Riyad Mahrez

Grands artisans de l'épopée de 2016 et de la victoire en Premier League, une nouvelle rumeur surgit concernant leur possible retour. Le football n'est pas une science exacte. Ce qui fait la force de ce sport, ce sont ses surprises. Personne ne peut vraiment prédire qui remportera un trophée tant ce sport est imprévisible. Voir des outsiders battre les leaders incontestés procure un sentiment unique, et nous avons vécu cela en Premier League lors de la saison 2015/2016. En 2015/2016, personne n'aurait pu prédire qu'une équipe luttant pour le maintien remporterait le prestigieux championnat de Premier League. Après avoir assuré son maintien in extremis la saison précédente, les Foxes de Leicester entamaient une nouvelle fois la saison avec l'objectif de se sauver. Pourtant, rien ne se déroulera comme prévu. À l'issue d'une saison tout simplement historique, Leicester est sacré champion d'Angleterre devant des équipes comme Tottenham, Arsenal ou encore Manchester City. Dans

l'équipe des Foxes cette année-là, on trouvait des joueurs de classe mondiale comme N'Golo Kanté, Riyad Mahrez ou encore Jamie Vardy. Si l'Anglais est toujours au club, le Français et l'Algérien, eux, l'ont quitté pour rejoindre les plus grands clubs d'Angleterre. Cependant, une folle rumeur vient de faire surface.

En effet, selon le Mail Online, le club anglais serait en discussions pour faire revenir Riyad Mahrez et N'Golo Kanté. Si Leicester a pu brandir le trophée de la Premier League en 2016, c'est en grande partie grâce à N'Golo Kanté et Riyad Mahrez. Les deux joueurs ont réalisé une saison exceptionnelle, se distinguant parmi les meilleurs du pays. Riyad Mahrez, était considéré comme l'un des meilleurs ailiers du championnat. Cette saison-là, il a disputé 37 matchs, marqué 17 buts et délivré 10 passes décisives. En plus du trophée collectif, il a été désigné meilleur joueur de la Premier League. Quant à N'Golo Kanté, son travail passait davantage dans l'ombre de l'Algérien ou même de l'attaquant vedette Ja-

mie Vardy. Avec seulement 1 but et 4 passes décisives, ses statistiques n'étaient pas impressionnantes. Pourtant, sa contribution sur le terrain était si essentielle que pour son entraîneur de l'époque, Claudio Ranieri, Leicester jouait comme s'il avait 12 joueurs.

Après ce titre, le Français a rejoint Chelsea, où il a rapidement remporté la Premier League. Aujourd'hui, les deux joueurs évoluent en Arabie Saoudite. Après avoir remporté la Premier League et la Ligue des champions avec leurs clubs respectifs, une nouvelle aventure exotique leur a été proposée. Bien que Kanté ait montré de belles performances lors de l'Euro 2024, un retour en Angleterre semble compliqué. En effet, les deux joueurs touchent des salaires colossaux en Arabie Saoudite. Lorsque les dirigeants saoudiens leur ont offert un contrat faramineux, celui-ci était de longue durée: le contrat de Kanté se termine en 2026 et celui de Mahrez en 2027. Affaire à suivre concernant ces possibles retours.

Blessé à la cuisse droite

Atal incertain face au Togo

L'international algérien d'Al-Sadd SC, Youcef Atal, a contracté une blessure à la cuisse droite, lors de la réception des Iraniens d'Esteghlal FC (2-0) lundi soir à Doha, pour le compte de la 2e journée de la Ligue des champions d'Asie. Titularisé par l'entraîneur espagnol Félix Sanchez Bas, Atal s'est arrêté subitement au moment d'une accélération, tout en tenant sa cuisse droite. Atal a cédé sa place au bout de 24 minutes de jeu. Non épargné par les blessures depuis le début de sa carrière professionnelle, le latéral droit algérien est incertain pour la double confrontation face au Togo, les 10 et 14 octobre, comptant pour les 3e et 4e journées (Gr.E) des qualifications de la CAN-2025. Atal avait pris part avec la sélection algérienne aux deux premières journées des qualifications de la CAN-2025, disputées en septembre courant: à domicile face à la Guinée-équatoriale (2-0) et en déplacement face au Libéria (3-0). Il a rejoint le club qatari durant l'intersaison pour un contrat de deux saisons, en provenance de la formation turque d'Adana Demirsport, avec laquelle il a évolué lors de la seconde partie du précédent exercice 2023-2024.



Stade «Mohamed-Bensaïd» de Mostaganem

Nécessité de rénover la pelouse

La direction de l'ES Mostaganem, nouveau promu en Ligue 1 de football, a estimé, dimanche, qu'il y a nécessité d'engager "dans les meilleurs délais" des travaux de rénovation de la pelouse du stade Mohamed-Bensaïd, lieu de domiciliation de son équipe, "devenue impraticable". "La pelouse du stade Mohamed-Bensaïd est devenue un véritable obstacle pour bien jouer au football. Nous demandons aux services concernés de prendre les mesures nécessaires pour y remédier", a indiqué la direction de l'Espérance, dans un communiqué de presse. Cette doléance intervient au lendemain de la première rencontre de la saison des Vert et Blanc, qui retrouvent l'élite après 25 ans d'absence, soldée par une victoire à domicile contre le voisin le MC Oran (2-1). "Nous ne souhaitons pas changer de lieu de domiciliation, car les joueurs désirent accueillir les équipes adverses dans notre stade pour bénéficier de l'appui de nos supporters, dont le rôle est très important pour réussir des résultats positifs", poursuit-t-on. Récemment, le directeur du complexe sportif "Commandant Ferradj", où est implanté le stade Mohamed-Bensaïd, a déclaré à l'APS qu'il était prévu d'entamer l'opération de rénovation de la pelouse en gazon naturel du stade en question, réalisée en 2017, au cours de l'intersaison, avant qu'elle soit reportée "probablement à la fin de cet exercice". En attendant, il a assuré que des travaux d'entretien sont effectués régulièrement sur les lieux par les techniciens pour rendre la pelouse praticable.

Le match USMA-USMH reporté au 5 novembre

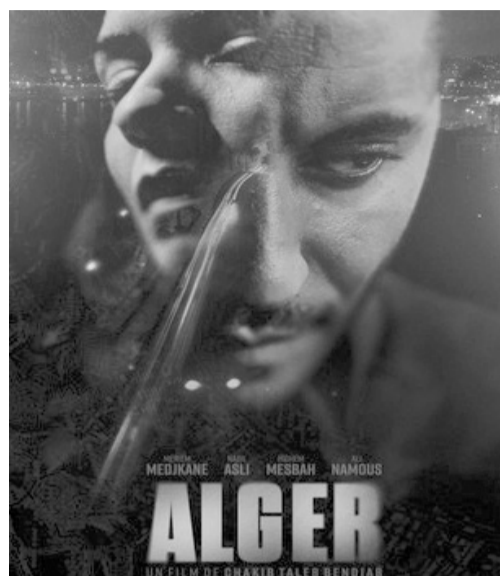
Le match USM Annaba-USM El-Harrach, comptant pour la 3e journée du championnat de Ligue 2 amateur de football (groupe Centre-Est), prévu initialement le vendredi 4 octobre, a été reporté au mardi 5 novembre, en raison du déroulement du match de l'équipe nationale face au Togo au stade du 19-mai», a indiqué la Ligue nationale de football amateur (LNFA). Les Verts recevront les Eperviers du Togo le jeudi 10 octobre à 20h00, pour le compte de la 3e journée (Gr.E) des qualifications de la Coupe d'Afrique des nations CAN-2025, avant de se rendre à Lomé pour défier le même adversaire, lundi 14 octobre au stade de Kégué 17h00, à l'occasion de la 4e journée. La formation d'Annaba a lancé sa saison en s'imposant à domicile face au MSP Batna (1-0), avant d'aller accrocher le HB Chelghoum-Laid (0-0), alors que l'USMH s'est imposée d'entrée en déplacement face à l'US Souf (1-0), avant d'être tenue en échec à la maison le week-end dernier face au MOC.

Ligue régionale oranaise de football Une trentaine de clubs en retard sur leurs dossiers d'engagement

Une trentaine de clubs affiliés à la Ligue régionale oranaise de football n'ont pas encore soumis leurs dossiers d'engagement pour la saison 2024-2025, selon des informations recueillies lundi auprès de cette instance. À la veille de l'échéance, seuls 5 clubs évoluant en Régionale 1 et 2 (A et B) avaient présenté des dossiers d'engagement complets, et ce, moins de 24 heures avant la clôture des délais impartis. En outre, environ 14 formations des 3 championnats concernés doivent finaliser leurs dossiers, certains étant incomplets ou n'ayant pas réglé les frais d'engagement. Par ailleurs, 29 clubs n'ont pas encore déposé de dossier, alors que la date limite expire mardi à minuit, avertit la même source. Cette situation résulte principalement de problèmes financiers auxquels ces clubs font face. Les responsables appellent à une intervention des autorités locales des différentes communes pour éviter un forfait qui pourrait se profiler à l'horizon.

Alger

Le long-métrage "196 mètres/Algiers" projeté en avant-première



Le long-métrage "196 mètres/Algiers" du réalisateur Chakib Taleb-Bendiab, ayant été dernièrement sélectionné pour représenter l'Algérie à la 97e édition des Oscars, dans la catégorie du "meilleur film international", a été

projeté, samedi en avant-première, à la salle Ibn Zaydoun (Alger).

Financée par le ministère de la Culture et des Arts, l'œuvre, premier long-métrage du réalisateur Taleb-Bendiab, traite le phénomène du kidnapping, à travers l'histoire de l'enlèvement puis la libération d'une jeune fille après une enquête policière. Plusieurs acteurs sont à l'affiche dont Hichem Mesbah, Meriem Medjkane, Ali Namousse et Nabil Asli.

Le Film commence par le kidnapping de Manel, une certaine nuit, dans le quartier populaire où elle habite, au cœur d'Alger. Son enlèvement fait l'objet d'une enquête menée par un inspecteur de police, Samy (Nabil Asli), et une psychologue, Dounia (Meriem Medjkane) qui finissent par la libérer et élucider le mystère de plusieurs affaires d'enlèvements et de meurtres. D'une durée de 90 minutes, ce film dont le tournage avait commencé en 2022 à Alger, a récemment remporté le grand prix du festival international de cinéma du Rhode Island (Etats-Unis) où il a été projeté en avant-première mondiale.

Né en 1982, Taleb-Bendiab avait réalisé plusieurs courts-métrages dont le documentaire "Averroès, un lien civilisationnel" (2011), et les deux films "Sang-froid" (2013) et "Black spirit" (2018), qui ont participé à plusieurs festivals en Algérie et à l'étranger.

La Commission algérienne de sélection des œuvres pour les Oscars, chargée par l'Academy of Motion Picture Arts and Sciences (AMPAS), sous le patronage du ministère de la Culture et des Arts et en collaboration avec le CADC, avait annoncé récemment la sélection du long-métrage "196 mètres/Algiers", pour représenter l'Algérie à la 97e édition des Oscars, dans la catégorie du "meilleur film international",

Les films internationaux retenus dans cette catégorie seront annoncés dans une première liste le 17 décembre prochain, puis dans une liste définitive de 5 films le 17 janvier 2025, qui seront en lice pour le prix. Le vainqueur sera annoncé le 3 mars 2025, date de la remise des Oscars.

Ouverture du premier atelier national sur l'actualisation de la liste indicative des biens culturels matériels à inscrire sur la liste de l'UNESCO

La ministre de la Culture et des Arts, Soraya Mouloudji a présidé, lundi à Alger, l'ouverture du premier atelier national sur l'actualisation de la liste indicative des biens culturels matériels à inscrire sur la liste du patrimoine culturel mondial de l'UNESCO et ce dans le cadre des efforts visant la sauvegarde du patrimoine national matériel et la promotion de sa valeur à l'échelle internationale. Mme Mouloudji a déclaré que "cet atelier s'inscrit dans le cadre des efforts de l'Etat visant la sauvegarde de notre patrimoine national matériel et la promotion de sa valeur à l'échelle internationale à travers son inscription sur la liste du patrimoine culturel mondial de l'UNESCO", soulignant l'engagement continu de son secteur à "protéger et à valoriser notre patrimoine national, en insistant sur son rôle majeur dans notre identité et le renforcement de notre place culturelle sur la scène internationale, conformément aux directives sages du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, qui accorde une attention particulière à la préservation de notre patrimoine et de notre mémoire nationale". Pour la ministre, l'organisation de cet atelier constitue une "étape stratégique vers l'inscription d'un plus grand nombre de nos biens culturels nationaux matériels sur la liste du patrimoine mondial" à travers "une série de mesures d'urgence, notamment l'actualisation de la liste indicative actuellement enregistrée au nom de l'Algérie, comprenant six dossiers seulement".

"Nous procéderons aujourd'hui à l'actualisation et à l'enrichissement de cette liste, sur la base des propositions des experts (au nombre de douze pour le



moment)", a-t-elle ajouté, précisant que "ce nombre est appelé à augmenter en fonction des résultats de cet atelier".

Elle a fait savoir qu'un "calendrier précis a été établi pour atteindre cet objectif", à travers "la formation et l'installation de groupes de travail chargés de mettre en place un plan d'action clair conforme aux normes internationales en vigueur auprès de l'UNESCO". Des experts et des représentants de différents secteurs ont été conviés à contribuer à la proposition des monuments et sites archéologiques à inscrire sur la liste du patrimoine mondial, a-t-elle ajouté. En outre, un "atelier international sera organisé en novembre prochain, avec la participation d'experts de l'UNESCO, pour préparer les dossiers et réviser la liste indicative afin de garantir la soumission de dossiers solides et conformes aux normes internationales", en sus de la préparation et la mise à jour des dossiers de la liste indicative pour décembre 2024, afin de les déposer auprès de l'UNESCO", a déclaré la ministre. "Le secteur de la culture et des arts accueillera en 2025 des experts désignés par

l'UNESCO pour réaliser des évaluations sur le terrain et rédiger des rapports d'évaluation concernant les sites candidats", a fait savoir Mme Mouloudji, mettant l'accent sur l'importance de "la conjugaison des efforts de toutes les parties, dont les experts, les responsables et les représentants de différents secteurs, en vue de réaliser les objectifs escomptés pour ce projet au vu de son impact stratégique pour garantir la protection de notre riche patrimoine d'une part, et l'inscription de nos biens culturels sur la liste du patrimoine mondial, d'autre part". Pour sa part, le directeur de la coopération et des échanges au ministère, Nassim Mohand Amer a passé en revue les nouvelles mesures de l'UNESCO relatives à l'élaboration des dossiers de classification et les principales clauses de la Convention du patrimoine mondial de l'UNESCO de 1972, ainsi que le concept de la liste préliminaire et son importance pour la sauvegarde du patrimoine, outre les étapes pratiques pour l'actualisation de l'inscription sur la liste préliminaire de l'UNESCO. Et de préciser que "la dernière mise à jour de la liste préliminaire de l'Algérie remonte à il y a 22 ans, tandis que la dernière inscription sur la liste date d'il y a 32 ans, à savoir celle du site de la Casbah d'Alger". Cette rencontre à laquelle ont participé le vice-président du Conseil consultatif, scientifique et technique de la Convention de l'UNESCO de 2001 relative à la protection du patrimoine culturel subaquatique, Toufik Hammoum et le membre de la commission du patrimoine culturel immatériel de la convention 2023 de l'UNESCO, Slimane Hachi outre des représentants de différents secteurs sécuritaires, a été marquée par l'installation de workshops auxquels ont participé des experts spécialisés dans le domaine du patrimoine venus de différents instituts et établissements culturels relevant du ministère.

Béjaïa

Baisser du rideau de la 19e édition des Rencontres cinématographiques

Le rideau est tombé dimanche soir sur la 19e édition des Rencontres cinématographiques de Bejaïa, une édition qui n'a pas dérogé à la règle en portant à l'écran plus d'une trentaine de films, entre courts, moyens et longs métrages, choisis pour leur pertinence.

A la clôture de cette édition, les cinéphiles ont admiré le film "Transient Happiness" (Le bonheur transitoire) du réalisateur irakien Sina Muhammed, sorti en 2023, retraçant le portrait pittoresque d'un couple âgé, écrasé par la rudesse de la vie et la charge de ses activités paysannes au point de négliger totalement ses rapports sentimentaux et affectifs.

Sina Muhammed, qui a fait jouer des acteurs non professionnels choisis pour leur

naturel et leur authenticité, en profite pour rendre compte de la réalité de la femme rurale en laissant sa caméra s'attarder sur les pénibilités de son héroïne, ployée par le travail incessant qu'elle livre du lever au coucher du soleil. En l'absence d'intrigues fortes, l'œuvre s'apparente, par moment, à un documentaire vivant sur la vie en campagne et son âpreté.

Parmi les autres films de cette 19e édition figuraient notamment sept longs métrages, dont quelques uns, à l'instar de "Fantz Fanon" de Abdenour Zahzah, "Boualem zid el goudam" de Moussa Haddad, "Six pieds sur terre" de Karim Bensalah, ou encore "Ce n'est rien" de Merzak Allouache, ont conquis le public qui, pour la circonstance a battu tous les records de fréquentation, remplis-

sant la salle de la cinémathèque à raz bord à chaque fois.

Ainsi, durant six jours, l'événement s'est déroulé au pas de charge, variant projection de films, débats, tables rondes, master-class et workshops qui tous ont célébré la créativité et la diversité des sensibilités et des émotions. Même la musique a pris sa part d'animation, notamment à l'ouverture, avec Amazigh Kateb et Camélia Jordana qui ont improvisé un mini-concert qui a manifestement ravi.

Durant la soirée de clôture, une bourse a été attribuée à un jeune scénariste, choisi sur la base d'un concours, auquel ont participé une quarantaine de candidats cinéastes débutants. Elle vise à aider le récipiendaire à réaliser son premier long métrage.

www.lecarrefouralgerie.dz



2

- | | |
|--|---|
| 09h30 Amour, gloire et beauté | 10h15 Chacun son tour |
| 10h00 Les Feux de l'amour | 10h55 Tout le monde veut prendre sa place |
| 10h45 Petits plats en équilibre | 12h00 Journal |
| 10h50 Les douze coups de midi | 12h40 Journal |
| 11h55 Petits plats en équilibre | 12h45 La p'tite librairie |
| 12h00 JT 13h | 12h50 Ça commence aujourd'hui |
| 12h40 Petits plats en équilibre | 14h00 Ça commence aujourd'hui |
| 12h45 Météo | 15h10 Affaire conclue |
| 12h50 Plus belle la vie, encore plus belle | 16h05 Affaire conclue |
| 13h20 Quatre coeurs en automne | 16h50 Affaire conclue : la vie des objets |
| 14h50 Un automne à deux | 17h00 Tout le monde a son mot à dire |
| 16h30 Familles nombreuses : la vie en XXL | 17h35 N'oubliez pas les paroles |
| 17h30 Ici tout commence | 18h10 N'oubliez pas les paroles |
| 18h10 Demain nous appartient | 18h50 Journal |
| 19h00 JT 20h | 19h55 Journal |
| 19h45 Tirage du Loto | 20h02 Basique, l'essentiel de la musique |
| 20h00 C'est Canteloup | 20h05 Un père idéal |
| 20h10 Good Doctor | 21h35 Heureusement qu'on s'a |
| 21h05 Good Doctor | 01h10 L'Eclipse |
| 22h00 Chicago Med | 02h00 L'Eclipse |
| 22h55 Chicago Med | 02h55 Ça commence aujourd'hui |
| 00h30 Programmes de la nuit | |



3

- | | |
|---------------------------------------|----------------------------------|
| 06h14 Baron Noir | 09h35 Nos terres gourmandes |
| 07h08 La boîte à questions | 10h15 Outremer.le mag |
| 07h14 Mon ami robot | 10h50 Outremer.l'info |
| 08h55 Argylle | 11h00 Régions d'ici |
| 11h10 La boîte à questions | 11h15 ICI 12/13 |
| 11h20 En aparté | 13h25 Un cas pour deux |
| 11h55 Clique | 15h35 La p'tite librairie |
| 12h27 The Marvels | 15h45 Duels en familles |
| 14h09 L'hebd'Hollywood | 16h20 Slam |
| 14h22 Cocorico | 17h05 Questions pour un champion |
| 15h51 Les Segpa au ski | 18h00 ICI 19/20 |
| 17h29 Têtâtête(s) | 18h50 Tout le sport |
| 17h44 Tchi tcha | 19h05 A la source |
| 18h10 La boîte à questions | 19h10 Météo régionale |
| 18h16 Clique | 19h20 Un si grand soleil |
| 18h51 Canal Champions Club | 19h40 Un si grand soleil |
| 19h54 Plateau avant-match UEFA | 20h05 Les gens du Nord |
| 20h00 Lille / Real Madrid | 21h45 Enquêtes de Région |
| 21h57 Canal Champions Club le debrief | 22h40 La France en vrai |
| 22h58 Clique | 23h35 Le pitch cinéma |
| 02h36 Voyages au bout de l'effort | 23h40 Entre ellas |
| 03h30 Be Somebody | 00h00 Escasso |
| 03h59 Golf+, le mag | 00h15 Fantasma Neon |
| 04h55 Le cercle | 00h35 Luz nocturna |



- | | |
|---|---|
| 06h30 Incroyables transformations | 06h50 Invitation au voyage |
| 07h35 M6 Boutique | 07h35 Invitation au voyage |
| 08h45 Ça peut vous arriver | 08h25 Japon, les racines du soleil |
| 10h30 Ça peut vous arriver chez vous | 09h55 Grands vents |
| 11h40 Météo | 10h40 Grands vents |
| 11h45 Le 12.45 | 11h25 Food Markets |
| 12h40 Un jour, un doc | 12h35 Le sourire de Mona Lisa |
| 13h50 Un jour, un doc | 14h45 La France sauvage |
| 14h50 Un jour, un doc | 15h30 Secrets sauvages du patrimoine |
| 15h50 Un jour, un doc | 16h20 Invitation au voyage |
| 16h30 Le juste prix | 17h05 Invitation au voyage |
| 17h30 Ma recette est la meilleure de France | 17h55 Les bikeuses gagnent du terrain |
| 18h40 Météo | 18h25 Le dessous des images |
| 18h45 Le 19.45 | 18h45 Arte journal |
| 19h30 Scènes de ménages | 19h05 28 minutes |
| 20h10 Le Golden Bachelor | 19h50 Le dessous des cartes : l'essentiel |
| 21h25 Le Golden Bachelor | 19h55 El buen patrón |
| 22h40 Le Golden Bachelor, les femmes nous disent tout | 21h55 Chine : les couleurs de la révolution |
| 23h30 Appel à témoins : l'enquête continue | 22h50 Land of Dreams |
| 00h30 Appel à témoins : l'enquête continue | 23h25 Tracks East |
| 01h45 Programmes de la nuit | 00h00 Attaque du 7 octobre : l'enquête |



20h10

GOOD DOCTOR



Claire Browne revient en urgence du Guatemala pour un examen médical personnel. Les résultats ne sont pas bons. Ils indiquent qu'une intervention médicale est nécessaire. Le docteur Glassman, lui, a du mal à gérer Hannah, la jeune toxicomane qu'il a recueilli. Il essaie d'aider du mieux qu'il peut, prenant le risque de perdre son poste. De son côté, Park recherche le lieu idyllique pour un mariage en dernière minute. Pendant ce temps, le service prend en charge un homme frappé par la foudre.

3

20h10

LES GENS DU NORD



Le Nord-Pas-de-Calais retrouve une place de choix dans l'imaginaire collectif. Cette région, jadis enviée pour son industrie florissante, puis décriée pour son déclin économique et ses particularismes, révèle aujourd'hui une autre facette. Ses habitants, profondément ancrés dans leur territoire, font preuve d'une forte loyauté à son égard. Neuf autochtones sur dix y demeurent à l'âge adulte, contre un sur deux à l'échelle nationale. Des témoignages explorent les raisons de cet attachement, mettant en lumière l'histoire partagée, le lien social fort et le sentiment d'appartenance.

2

20h11

UN PÈRE IDÉAL



Michel Renard est le jovial tenancier du seul café d'un petit bourg normand, Le renard se marre. Une nuit, où elle avait la permission de sortir jusqu'à minuit avec son amie Christelle, Karine, sa fille adolescente adorée, est retrouvée morte devant la vitrine de son bar, étranglée avec son foulard jaune qui a disparu. Tout le monde le soutient, à commencer par Jeff, son meilleur ami, le vieux curé de l'église qui fait face au café. Mais bientôt, la rumeur monte et gangrène le village. Michel est montré du doigt. De père idéal, il devient le coupable idéal.



ORAN
28 | 19

Lever du soleil
Coucher du soleil
Humidité
Vent



06h57
06h47
82%
05 km/h

Alger	☀️	25-19
Constantine	☀️	33-17
Annaba	☀️	30-19
Ouargla	☀️	37-25
Mostaganem	☀️	28-19
Béchar	☀️	34-23

Liban

Au moins 95 martyrs dans les attaques sionistes de lundi



Le bilan des attaques de l'aviation sioniste lundi au Liban est de 95 martyrs à travers le pays, a annoncé dans la soirée le ministère libanais de la Santé. "Les frappes ennemies (sionistes) ont tué 95 personnes et en ont blessé 172 ces dernières 24 heures", a annoncé le ministère dans un communiqué. A Saïda, 45 martyrs ont été dénombrés dimanche soir après les attaques de l'armée sioniste, outre des dizaines de blessés, avait indiqué lundi dans la journée le ministère libanais de la Santé. Face à la dégradation de la situation humanitaire et sécuritaire au Liban du fait de l'agression sioniste injustifiée contre le peuple libanais, la coordinatrice spéciale des Nations Unies au Liban, Jeanine Hennis-Plasschaert, avait affirmé dans la journée de lundi que les appels à un cessez-le-feu au Liban, en proie à des agressions sionistes meurtrières, "restent lettre morte".

Peuples palestinien et libanais

La communauté internationale appelée à mettre fin à l'enfer

Le ministre des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, M. Ahmed Attaf, a appelé, lundi depuis New York, la communauté internationale à mettre fin rapidement à l'enfer que fait subir l'entité sioniste aux peuples palestinien et libanais. Dans une allocution prononcée lors du débat général de l'Assemblée générale (AG) des Nations Unies, M. Attaf a soutenu que la guerre génocidaire menée à Ghaza, son extension à la Cisjordanie et au Liban et l'escalade dans toute la région "n'auraient pas été possibles si la communauté internationale avait pris alors une position ferme imposant à l'occupation israélienne les mêmes sanctions et mesures coercitives imposées à d'autres, comme le prévoit la Charte de notre organisation dans son chapitre VII". Dans ce contexte, la communauté internationale est appelée à rapidement "mettre fin à l'enfer que subissent les peuples palestinien et libanais" et à "réfréner l'occupant israélien dans sa volonté de plonger le Moyen-Orient dans une spirale de crises, de conflits et de guerres interminables", a-t-il insisté, ajoutant que la communauté internationale "doit prendre conscience qu'elle est



à un moment charnière de l'histoire de la cause palestinienne". Le monde se trouve à un tournant très délicat et extrêmement dangereux, qui révèle l'impuissance du système de sécurité collective, le mépris opposé à la légalité internationale, l'exacerbation du phénomène de polarisation et l'absence du rôle du Conseil de sécurité, a averti M. Attaf, soulignant que la période que traverse la cause palestinienne "ne permet aucun retour en arrière et ne tolère aucune hésitation quant au soutien à apporter au projet national palestinien, ni aucun attermolement ou ajournement dans le soutien à l'établissement de l'Etat palestinien indépendant et souverain comme solution juste, pérenne et définitive au conflit israélo-palestinien". Et de rappeler, à cet égard, que le président de la République, M. Abdelmajid Tebboune, avait appelé, depuis

la tribune de l'Assemblée générale des Nations Unies, les organisations onusiennes à accélérer l'admission de plein droit de l'Etat de Palestine, et ce, dans une conjoncture moins tendue et moins tragique dans les territoires palestiniens occupés et dans le voisinage palestinien. Aujourd'hui, poursuit le ministre, alors que la cause palestinienne traverse la période la plus sombre de son histoire, cette revendication "s'impose avec acuité et de toute urgence", affirmant que "l'adhésion de plein droit de l'Etat de Palestine à notre organisation reste une étape cruciale pour préserver la solution à deux Etats, contrecarrer les manœuvres de l'occupation israélienne visant à la faire capoter, mais aussi pour préserver les constantes du règlement du conflit arabo-israélien et les fondements de la sécurité et de la stabilité dans la région".



الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
وزارة الشؤون الدينية والأوقاف

تحت الرعاية السامية لرئيس الجمهورية السيد عبد المجيد تبون

تنظم وزارة الشؤون الدينية والأوقاف

الأسبوع الوطني للقرآن الكريم

يتضمن

المسابقات الوطنية
لحفظ القرآن الكريم
وتجويداً وتفسيراً

الملتقى العلمي بعنوان:
منهج القرآن الكريم
في أخلاقيات الحياة العامة

26, 27, 28 ربيع الأول 1446 هـ الموافق 30 سبتمبر 02.01 أكتوبر 2024 م بولاية تلمسان



Ghaza

Plus de 177 000 femmes exposées à des risques sanitaires mortels

L'agence ONU Femmes a déclaré que plus de 177 000 femmes sont confrontées à des risques sanitaires potentiellement mortels dans la bande de Ghaza, où l'armée sioniste mène une guerre génocidaire depuis le 7 octobre 2023. Dans un rapport publié dimanche, ONU Femmes estime que "plus de 177 000 femmes sont confrontées à des risques sanitaires potentiellement mortels, dont 162 000 souffrent ou risquent de développer des maladies non transmissibles (MNT) comme le diabète, le cancer et les maladies cardiovasculaires ou l'hypertension, et 15 000 femmes enceintes sont au bord de la famine". Le même document montre que "les femmes enceintes et allaitantes sont confrontées à de graves complications et souffrent d'infections, d'anémie et d'hypertension. Environ 68 % des femmes enceintes interrogées ont souffert d'infections des voies urinaires, d'anémie, de saignements ou d'hémorragies". "Trop de femmes à Ghaza risquent de mourir de complications médicales après des mois sans aucun médicament, un accès limité aux soins et l'absence de traitement pour des maladies graves comme le diabète ou le cancer. Il est impératif que nous agissions rapidement pour sauver leurs vies. Un cessez-le-feu immédiat et durable, la fourniture d'une aide humanitaire et l'accès aux médicaments et aux services de santé dans toute la bande de Ghaza sont essentiels pour empêcher une nouvelle détérioration de la situation", a déclaré Moez Doraid, directeur régional d'ONU Femmes.